



**Résumé et conclusions  
de l'enquête  
sur Clémence Ledoux  
et la Fraternité de Marie Reine Immaculée**

**10 décembre 2024**



En 2021 et 2022, Mgr Olivier de Germay, archevêque de Lyon, a reçu les témoignages d'anciens membres de la Fraternité de Marie Reine Immaculée (FMRI), dont il est l'évêque référent. Ils dénonçaient des abus de pouvoir ou abus spirituels dont ils avaient été victimes. Il entendait par ailleurs de fortes interrogations sur Clémence Ledoux (1888-1966) qui est à l'origine de la Fraternité.

Après avoir visité la communauté à Bois-le-Roi au cours de l'été 2022, et avoir pris connaissance des différentes pièces de ce dossier, il a mandaté le père Paul-Dominique Marcovits, dominicain, afin d'évaluer l'authenticité de la spiritualité de Clémence Ledoux et de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé au sein de cette Fraternité.

L'enquête a été menée de mars 2023 à septembre 2024 avec l'aide de la cellule d'écoute et de signalement du diocèse de Lyon. Cent quinze témoignages écrits ont été reçus provenant de membres, d'anciens membres ou de proches de la Fraternité. L'enquêteur a auditionné plus de trente témoins, plusieurs auteurs de biographies ou rapports sur Clémence Ledoux ou la FMRI, ainsi que certains anciens évêque et responsables qui ont eu à diriger ou superviser la Fraternité.

L'enquête ne portait pas sur la Fraternité actuelle telle qu'elle vit depuis les grandes remises en question intervenues il y a une dizaine d'années, néanmoins l'enquêteur s'est rendu à Blois-le-Roi et a rencontré les membres actuels.

Les archives des diocèses de Lyon, Lille et Belley-Ars, ainsi que les archives de la FMRI déposées au Centre national des archives de l'Église de France ont été étudiées. Les enquêtes, biographies et rapports précédents sur Clémence Ledoux et la Fraternité ont été soigneusement analysés.

À l'issue de ce travail, le père Marcovits a présenté à l'archevêque de Lyon un rapport précis, détaillé et dûment documenté sur Clémence Ledoux et la FMRI.

Le présent document synthétise son enquête et ses conclusions. Pour sa publication, afin de respecter la loi, de nombreux noms ont été anonymisés.



# PREMIÈRE PARTIE

## CLÉMENCE LEDOUX

### Introduction

Clémence Ledoux (1888-1966) a été considérée comme une mystique. Elle a été à l'origine des Religieuses Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus et de la Famille des Messagers devenue Fraternité de Marie Reine Immaculée de l'Univers, dont la maison principale est actuellement à Bois-le-Roi, dans le diocèse de Meaux. Il convient de regarder la véracité de sa doctrine et des apparitions qu'elle dit avoir reçues, puis la justesse et la fécondité de son œuvre.

Il peut paraître difficile de dire qu'une personne est ou n'est pas une vraie mystique et que les apparitions ou autres phénomènes particuliers sont vrais ou faux. Les choses de Dieu sont infiniment respectables, et il faut d'autant plus les vérifier. Le mysticisme de Clémence Ledoux a été examiné à partir d'une conviction simple : il ne suffit pas que la personne mystique dise des choses belles et justes sur Dieu, il faut que sa vie soit en conformité avec ce que le Seigneur lui révèle lui-même. L'apôtre saint Jacques donne une règle : « *Qu'est la foi sans les œuvres ?* » (Jacques 2, 20).

La question est donc, ici, de regarder si Clémence Ledoux montre par sa vie, signe par sa vie, la vérité de ce qu'elle dit. Il ne faut pas que l'écart soit trop grand entre les grâces qu'elle dit avoir reçues et sa conduite. Quelle est donc la signature de la vie de Clémence Ledoux qui ferait dire qu'elle peut être, en respectant le jugement de l'Église, une vraie mystique ?

## 1/ Brève histoire de la vie de Clémence Ledoux<sup>1</sup>

**1888.** Le 13 décembre, Clémence Ledoux naît à Halluin (Nord) et est aussitôt baptisée. Elle est la septième de treize enfants dont six sont morts en bas âge. Mère forte et pieuse. Père difficile mais le meilleur ouvrier tisserand du bourg.

**1894.** Elle a 6 ans, elle confie à son curé qu'elle voit son ange gardien. Toute sa vie sera accompagnée par les apparitions du Ciel, particulièrement du Seigneur et de la Vierge Marie.

**1900.** Elle a 12 ans, elle travaille dans un atelier de bonnèterie à Halluin.

**1910.** Mort de sa belle-sœur. Elle recueille, avec ses deux sœurs aînées, ses quatre neveux.

**1914.** La guerre. Elle est employée à la ferme de la Rouge Porte à 3 km d'Halluin, pour aider sa famille. En 1916, Halluin est évacué par la Croix-Rouge en Belgique. En novembre 1918, après l'armistice, elle retourne à Halluin et trouve une maison pour sa famille. Elle fonde la « Bonnèterie Tourquennoise » pour donner du travail à sa famille. Elle recrute aussi des jeunes filles.

**1920.** 32 ans. Le père Désiré Castelain, rédemptoriste, prêche une mission qui l'impressionne beaucoup : il deviendra son père spirituel et son protecteur inconditionnel. Elle entre chez les Humbles Filles du Sacré-Cœur, fondées par Louise Nicolle (+ 1889), à Tourcoing, où la mère Marie du Saint-Esprit, supérieure, l'accueille. Avant la fin de son postulat, elle attire déjà des postulantes.

**1921.** Scission au sein de la communauté des Humbles Filles. La communauté de Tourcoing, avec la mère Marie du Saint-Esprit et Clémence Ledoux, se détache de sa maison mère de Saint-Amand (Nord) pour devenir une nouvelle congrégation. Le 2 décembre, naissance des Réparatrices du Sacré-Cœur, avec l'approbation de Rome.

**1922.** Prise d'habit et premiers engagements de Clémence Ledoux qui reçoit le nom de sœur Marie du Calvaire.

**1925-1927.** Le père Désiré Castelain est nommé par l'évêque pour veiller à la croissance de la nouvelle communauté. Il travaille à établir l'authenticité de la vie mystique de la sœur Marie du Calvaire et à faire cesser les rumeurs contre cette communauté nouvelle. En 1927, il publie un communiqué favorable dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Lille.

**1929.** Naissance de la branche adoratrice des Réparatrices du Sacré-Cœur. Un bâtiment se construit et sera béni en 1930, par Mgr Achille Liénart, nouvel évêque de Lille depuis deux ans. L'adoration devient quotidienne.

**1931.** 31 mars, mardi de la Semaine sainte : apparition de Marie Reine Immaculée à Clémence Ledoux ; saint Pie X lui apparaît également pour demander la reconnaissance de la Royauté de Marie Reine Immaculée sur l'univers par le pape Pie XI et son intronisation dans les foyers comme le Sacré-Cœur. Mgr Liénart y est opposé en raison du mal fondé, selon lui, de la demande et de ce qu'il connaît de Clémence Ledoux.

**1932, 23 juillet.** La supérieure, la mère Marie du Saint-Esprit, fait des vœux perpétuels tandis que la mère Marie du Calvaire (44 ans) prononce des vœux quinquennaux.

---

<sup>1</sup> Cette biographie succincte est établie à partir de : Monique Plassard, *Vie de Clémence Ledoux, Le portail était grand ouvert...* Éditions Marie Reine Immaculée, 2006, p. 293-297.

**1934, 20-25 mars.** Pèlerinage à Rome pour promouvoir le culte de « Marie Reine Immaculée de l'Univers » auprès du pape sans la permission de son évêque. Elle y rencontre le cardinal Pacelli, secrétaire d'état de Pie XI. À la suite de cette désobéissance, Mgr Liénart la convoque ainsi que sa supérieure le 26 décembre. Il leur demande de faire une retraite dans deux couvents différents. Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire s'enfuit.

**1934.** En septembre, Claude M. (1914-1999), que cette dernière a convaincu de devenir prêtre, commence des années d'études à Paris, puis à Rome. En 1935, Mgr Liénart lui demande de choisir entre le sacerdoce et suivre Clémence Ledoux. Il décide de suivre celle qu'il a choisie comme mère spirituelle.

**1935.** Exclusion définitive de Clémence Ledoux.

**1939-1945.** Refuge à Ségrie-Fontaine (Orne).

**1947-1955.** Clémence Ledoux habite rue Mirabeau (Paris 16<sup>e</sup>).

**1954.** 1<sup>er</sup> novembre (au lendemain de la fête du Christ Roi), à Rome, proclamation par le pape Pie XII de « La Sainte Vierge Marie Reine ». Claude M. y est présent ainsi que des amis qu'il connaît depuis ses années d'études : les futurs pères Étienne C. et Pierre P. Il y a aussi mère Gabriel G., irlandaise, assistante de la mère générale de Saint-Joseph de Cluny, qui répandra dans les pays où se trouvent des sœurs de sa congrégation, le culte de Marie Reine Immaculée de l'Univers.

**1955.** Bois-le-Roi (Seine et Marne). Clémence Ledoux s'établit dans une propriété achetée par Claude M.

**1957.** En juillet, le père Étienne C. fait connaître à Clémence Ledoux, les parents d'un futur responsable de la communauté, par ailleurs un des premiers futurs compagnons du père dominicain Marie-Dominique Philippe, fondateur de la communauté des Frères de Saint-Jean.

**1966.** Le 16 avril, Clémence Ledoux meurt chez elle. Elle était hémiplégique depuis le 18 mars.

## **2/ Synthèse des enquêtes et rapports précédents**

Il y a *les deux biographies*, de 2004 et 2019, écrites en l'honneur de Clémence Ledoux. Les auteures valorisent la présentation, comme une future canonisée, de Clémence Ledoux faite habituellement aux membres de la Fraternité ou à d'autres, et la promotion du culte de Marie Reine Immaculée par la Fraternité.

Il y a *les rapports positifs* sur Clémence Ledoux :

Le rapport du père Grébert, écrit entre 1931 et 1933 au moment où les sœurs Réparatrices du Sacré-Cœur cherchaient un directeur. Les difficultés exposées ci-après n'étaient pas apparues.

Le rapport du père Léthel, rédigé en 1996, soit 30 ans après la mort de Clémence Ledoux, à la demande de Mgr Bagnard (évêque protecteur à ce moment-là), avec un temps limité dans la rédaction (un mois) et une documentation réduite choisie par la Fraternité de Marie Reine Immaculée. Il évoque une possible béatification.

Un rapport rédigé en 2022 qui est d'abord une réponse à l'enquête négative de Joachim Bouflet (voir infra).

*Les rapports négatifs*

Il y a les deux rapports (1935) du cardinal Liénart, témoin essentiel de la crise qui a secoué la communauté de sœurs Réparatrices du Sacré-Cœur en 1934-1935. Dans son second rapport, le cardinal montre comment il a pu y rétablir la vie régulière. La teneur principale de ces deux textes est de justifier les sanctions dont Clémence Ledoux a fait l'objet.

Le rapport de l'archiviste du diocèse de Lille (2009) décrit factuellement, selon ses archives, les causes du renvoi de Clémence Ledoux de la communauté des Réparatrices du Sacré-Cœur. Le texte, objectif et précis, avec celui du cardinal, ne peut que servir de référence pour toute enquête sur Clémence Ledoux.

Le rapport de Joachim Bouflet (2013) décrit également tous les faits qui ont amené le cardinal Liénart à prendre des sanctions contre Clémence Ledoux. L'historien a découvert une Clémence Ledoux bien différente de celle que l'on montrait habituellement.

Les rapports du frère Étienne-Marie du Sacré-Cœur (1934), carme, et d'un ancien abbé de la Trappe (2011), sont plus succincts mais se rejoignent dans leur appréciation critique sur le mysticisme de Clémence Ledoux.



## SECTION 1

# LA VIE MYSTIQUE DE CLÉMENCE LEDOUX

## Chapitre 1

### Le surnaturel

Le « surnaturel » est mêlé avec tous les comportements, les décisions, les difficultés de la vie de Clémence Ledoux. Il y a son monde céleste habité par Jeanne d'Arc, Pie X, quelques anges, son ange gardien qu'elle ne cesse de voir, et un petit ange messenger, appelé Jean, qui lui rend service pour tout. Mais il y a surtout Jésus et sa Mère qui lui parlent, parfois tous les jours, particulièrement la nuit : ils la conseillent, la consolent, la conduisent dans les grandes choses comme dans les moindres détails. Clémence Ledoux a de nombreuses extases : des personnes, avant que celle-ci ne devienne religieuse, étaient invitées à y assister, même la nuit, dans son lit. Chez les Réparatrices, ce furent sa supérieure, la mère Marie du Saint-Esprit, et sa nièce (qui la suivra partout) qui partagèrent sa chambre. Toute cette activité fut intense jusqu'à sa sortie de la vie religieuse. Après, cela continua plus simplement.

#### 1/ Son enfance

La vie mystique de Clémence Ledoux semble commencer "officiellement" lorsqu'elle confie à son curé qu'elle voit son ange gardien.

*« Dans son enfance, quelques jours après son baptême, elle aperçoit son ange gardien... Plus tard, elle voit l'ange gardien de ses sœurs, de ses compagnes et pense qu'elles aussi le voient. »*

Toute sa vie sera marquée par des phénomènes extraordinaires. Donnons quelques exemples rapportés par Monique Mennerat.

*« Depuis l'âge de six ans, elle [Clémence Ledoux] jouit de la présence continuelle de son ange gardien, qui l'enseigne, la conseille, la réprimande, et souvent de rude façon. "Avec lui, j'ai appris à mourir à moi-même ; j'ai eu des moments bien pénibles ; mon ange voyait bien que cela me coûtait, mais il ne cédait pas ; je me débattais parfois comme je pouvais, mais en vain." Elle aimerait ressembler à tout le monde, elle trouve la vie de renoncement beaucoup trop difficile et répond quelquefois à l'ange : "Toi, tu es au Ciel, moi, je suis sur terre. Non, je te dis que c'est trop. Et lorsque j'avais bien accepté, il mettait une bonne note sur sa banderole qu'il déployait pour y inscrire chaque bonne action." [...] L'ange lui soufflait à l'oreille qu'elle devait devenir la petite confidente de Jésus et de Marie qui voulaient disposer d'elle. Le jour tant désiré se leva, le 19 mars 1899 (jour de sa première communion) : "Ce fut le plus beau jour de ma vie, l'amour a été si fort ! (...) Nous ne faisons plus qu'un maintenant, tu vis en moi et moi en toi." »*

L'ange éduquait Clémence Ledoux en vue d'une mission : « *devenir la petite confidente de Jésus et de Marie qui voulaient disposer d'elle* ». Clémence Ledoux parle de « son ange », c'est son ange gardien. Il y a aussi « Jean, son petit ange messenger » qui est toujours à son service pour la moindre des choses.

## **2/ Des miracles et la communion donnée par le Ciel**

Clémence Ledoux, devenue Mère Marie du Calvaire, verra plus tard des choses qui sont aussi évangéliques : elle est enseignée par ses anges et connaît des miracles que le Seigneur fait pour elle. Nous sommes le 15 août 1926. Voici ce qu'écrit sa biographe :

*« Il arrive fréquemment que Jésus, la Sainte Vierge, son ange [gardien] et Jean, son petit ange messenger qui lui a été dépêché depuis le séjour en Belgique, l'instruisent sur son âme, le Ciel, les âmes de ses sœurs ou des pécheurs, la vie ou les nécessités spirituelles ou matérielles de la maison. Il arrive que se multiplie du pain, des légumes, des saucisses, quand le garde-manger est vide, ou encore que des donatrices offrent des sommes très importantes ; il arrive aussi que des donateurs fassent apporter un argent qui faisait cruellement défaut. »*

La Vierge Marie et Jésus donnent la communion à la mère Marie du Calvaire. Voici ce qu'elle écrit le 15 août 1926 :

*« La Sainte Vierge m'a donné la Communion. Jésus tenait la patène, les Anges tenaient la nappe. »*

Dans ce texte du 15 août 1926, elle dit entendre du Seigneur l'annonce de ses épreuves.

*« Jésus me dit : "Tu auras beaucoup à souffrir de la part des Miens et des personnes du monde, mais Je suis ton soutien, et de grandes choses se feront par toi."*

*Des Anges chantaient. Mon cœur était brûlant d'amour, tandis que mon corps était brisé de souffrance. Je ne sais expliquer ce qui se passe pendant ces heures... Les forces qui agissent en moi sont si grandes, que j'en reste anéantie.*

*Je suis comme Jésus sur la terre par les persécutions et la croix. C'est Lui qui me l'a dit, je ne comprends pas... mais j'accepte tout de sa volonté. »*

Habituellement, c'est Jésus ou bien Marie, ou encore un ange qui lui donnent la communion. Elle en fait état à son directeur spirituel, le père Castelain qui lui donne son avis. « *La communion que vous apporte Notre Seigneur doit être considérée non pas comme une communion régulière, mais comme une faveur supplémentaire du Ciel.* » Il exige de connaître toutes les choses extraordinaires que le Ciel accomplit en elle, de les mettre par écrit depuis le début. En somme, elle dévoile toute sa vie, et elle se soumet, tout en ne cessant d'affirmer qu'elle n'est « *qu'une pauvre petite misère* ». De même, le père Castelain surveille toutes les pénitences dont elle dit avoir soif par esprit d'expiation pour les âmes des pécheurs.

## **3/ La Sainte Vierge, la première Réparatrice**

Dans une lettre au père Castelain de septembre 1930, la mère Marie du Calvaire écrit :

*« La Sainte Vierge m'a prise sur ses genoux, et elle m'a montré la beauté de son Cœur. Comme elle était belle ! Elle m'a dit : "J'ai été la première Réparatrice. Toi aussi, tu as été choisie par le Ciel. Le Seigneur t'a désignée messagère de son Cœur, et confidente de son Fils, pour révéler aux Nations qu'il faut des âmes réparatrices dans tout l'Univers." »*

Ces quelques descriptions des grâces exceptionnelles – étonnantes – reçues par Clémence Ledoux sont significatives de l’atmosphère de sa vie personnelle dans laquelle elle dit recevoir une mission de Dieu.



## Chapitre 2

### Ce que Clémence Ledoux dit d'elle-même

Les textes choisis ici proviennent, principalement, d'un document dactylographié, *Rapports avec le Ciel*. De 153 pages et couvrant les années 1922 à 1934, il contient les récits de ses rencontres avec le Seigneur, la Vierge Marie, son ange gardien, et son ange messager Jean. Il y a des textes dérangeants, des formules incorrectes, mais aussi des textes tout à fait satisfaisants.

#### 1/ Elle a une mission exceptionnelle

Dans l'introduction à ses *Notes biographiques*, Clémence Ledoux se présente comme une personne exceptionnelle, investie d'une mission non moins exceptionnelle :

*« Dieu a porté ses vues sur la famille Ledoux.  
Pendant que le monde s'agitait, le Très Haut agissait dans la petite âme de Clémence.  
Le monde plus tard sera bouleversé de voir les grandes choses que Dieu a faites dans cette âme, sans que l'homme n'y ait jamais mis la main.  
C'est pourquoi les hommes se tournèrent contre cette âme.  
Mais Dieu qui la dirigeait déjoua les projets des méchants.  
Dieu a voulu établir une Œuvre qui fut vraiment sienne.  
Il veut la réaliser par elle.  
Le triomphe et le salut de la France doivent venir par elle.  
Tout espoir doit venir de cette enfant que Dieu a choisie. »*

Il s'agit du salut de la France. On pense à Jeanne d'Arc, bien sûr, à la virginité de Marie (« *L'homme n'a jamais mis la main* »). On pense aussi à Claire Ferchaud (1896-1972), la « voyante de Loublande » (Deux-Sèvres) qui, depuis sa plus tendre enfance, déclara être sujette à des apparitions du Christ et de la Vierge Marie à la suite desquelles elle était allée rencontrer, en 1916, le président Raymond Poincaré pour lui demander – sans succès – d'apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau national. Le 12 mars 1920, un décret du Saint-Office interdit de le faire. En 1925, Clémence Ledoux affirme :

*« Notre Seigneur demande que le drapeau national soit arboré avec l'image de son Sacré-Cœur dessus. »*

Une demande du Seigneur en 1925 alors qu'en 1920, le Saint-Office avait parlé suscite des interrogations. Ce n'est pas la coutume du Ciel de contredire l'Église.

#### 2/ Elle a été choisie dès sa naissance

Clémence Ledoux a conscience de son importance au Ciel et sur la terre. Elle dit :

*« C'est le 18 décembre 1888 que Jésus fit naître Sa petite privilégiée. Il avait de grands desseins sur moi ; j'étais Sa petite gâtée ; Il me destinait pour une Œuvre qui était sienne, qu'il n'abandonnerait jamais, et sur laquelle Il veillerait sans cesse. Jésus, la Sainte Vierge, mon Ange, se penchèrent sur mon berceau. La lumière du Saint-Esprit descendit sur moi.*

*Messagère du Ciel, je devais transmettre les ordres de Dieu, au prix du sacrifice, de la souffrance, de la persécution. Je devais faire renaître la foi, la charité dans les âmes en même temps que la droiture et la justice.*

*Pour m'aider dans cette mission, Dieu me donna un grand Ange que j'ai toujours vu près de moi.*

*Le jour de mon baptême, les Anges ont chanté : "Elle est née pour servir Dieu, son prochain, sa patrie, et défendre l'Église." Le Saint-Esprit a désigné mon Ange en disant "C'est toi qui guideras sa vie, et c'est par toi qu'elle travaillera." »*

Joachim Bouflet signale qu'en 1935 le Saint-Office considéra semblables révélations prétendument reçues au baptême comme « gravissimum obstaculum » à la cause de canonisation, introduite en 1915, de Marie Dominique Claire Moes (1832-1895), une stigmatisée dominicaine luxembourgeoise, et que cette cause est aujourd'hui définitivement abandonnée.

### **3/ Elle est familière du Ciel, mais elle n'oublie pas les choses concrètes**

Au fur et à mesure des rencontres, le Seigneur lui parle avec délicatesse. Si Jésus l'appelle parfois « *son bouton de rose* », c'est pour qu'elle aime son Seigneur. Là encore, on s'interroge sur ce langage prêté au Seigneur.

*« Les Anges sont venus me dire que j'étais la petite Véronique de Jésus. Ils m'ont fait voir la Sainte Face. À ce moment, je me suis sentie captivée par l'Amour, avide de consoler Jésus. Et elle dit d'elle-même : Je suis ta petite violette, je suis ton lys, le ciel et la terre ne me sont plus rien. »*

Les dialogues avec son ange sont d'une étonnante simplicité. Clémence Ledoux était très pragmatique pour diriger le couvent des Réparatrices, construire une grande chapelle, et nourrir ses sœurs. Il est intéressant de voir le dialogue très familier qu'elle a coutume d'avoir avec son ange pour avoir de l'argent et des conseils.

*« 11 mai 1925. Dialogue avec son ange. Je m'arrangerai avec le charpentier après en avoir sollicité la permission à ma Mère [La Vierge Marie]. Il faudra que tu me donnes des planches, elles commencent à diminuer... Je vais numéroter les miennes, comme cela, je verrai combien tu en as mis en plus. Le bois coûte cher.*

*Tu as apporté des billets... montre-moi ta boîte, mon ange. Il y aura encore quelque chose pour nous... je n'en dirai rien. Compte-les [les billets] devant moi... Cette fois-ci c'est la bonne, cela complètera mes dépenses. Encore pour nous. Regarde "ta pauvre petite misère" [c'est le nom qu'elle se donne], mon Ange. [...] Je dois payer les carottes, les haricots... tu vas me mettre les 10.000. Je dois payer Monsieur rue de menin, presque 2.000... Je t'en prie mets tout dans mon petit coffre. Oui, je paierai toutes mes dettes. Écoute mon Ange... Puis-je encore te demander quelque chose... Je ne suis pas satisfaite... Tu es riche. Peux-tu aller chez une bienfaitrice qui pourrait m'en donner 10.000 encore. Le veux-tu... C'est entre toi et moi que se passent toutes ces choses... Demain à mon réveil, j'irai prendre mon petit coffre et je ferai semblant de rien. Cela fera 20.000... Que tu es gentil. Dis-moi ce que tu veux que je fasse faire. Montre-moi bien le détail. »*

Ce dialogue avec son ange est surprenant par son audace à demander dans les moindres détails, à augmenter les dons. Tout cela est touchant mais aussi dérangent. Une somme d'argent peut arriver exceptionnellement à quelqu'un qui en a besoin, don délicat de Dieu, mais, pour

Clémence Ledoux, obtenir aussi régulièrement des sommes importantes interroge ! Dieu passe peut-être par des amis qui peuvent l'aider et qui ressemblent aux anges. Ici, pourtant, Clémence Ledoux parle de vrais anges. C'est mystérieux.

#### **4/ Elle pense que Dieu accomplit, par elle, sa volonté**

L'année 1934 est importante pour Clémence Ledoux. C'est l'année du pèlerinage à Rome (20-25 mars) pour défendre le titre de « Marie Reine Immaculée de l'Univers » (voir chapitre suivant). Elle effectue ce voyage sans en avoir averti son évêque, le cardinal Liénart. Cette affaire est centrale dans la vie de Clémence Ledoux. Le drame n'arriva qu'à la fin de cette année-là, le 26 décembre. Ensuite, il n'y aura plus de notes de sa part dans le cadre du dossier *Rapports avec le Ciel*.

*« Le Verbe éternel a montré visiblement quelle devait être l'action de l'Œuvre qu'Il voulait établir. Il désire qu'elle suive, sur la terre, Sa Volonté... et qu'elle vive de Sa Volonté. Ses paroles étaient très précises. Il m'a montré du doigt le chemin par où les Réparatrices devaient marcher pour Le suivre.*

*Ensuite, Il m'a montré la dégénération des âmes consacrées... la maladie du monde. Il m'a exprimé d'une façon nette et claire Ses désirs : "Il faut ranimer les âmes, leur faire une exhortation et montrer à toutes celles que J'ai appelées, les moyens par lesquels Je veux qu'elles sauvent les âmes.*

*Je veux que leur personne tout entière reflète Ma Volonté qu'elles répondent toutes avec amour à Mes désirs... qu'elles se chargent de Ma croix... qu'elles comprennent qu'elles ont besoin de souffrir; qu'elles se disposent au martyre s'il le faut, pour obtenir, par le sang que J'ai versé, Ma miséricorde, car Je n'ai pas désiré la mort du pécheur."*

*Jésus jeta Ses bras vers le Ciel et demanda à Sa Mère de venir sur la terre redemander secours pour Son âme si meurtrie... et à l'instant même, Marie Sa Mère, apparaissait, triste, suppliant d'intervenir auprès des Réparatrices, pour qu'elles suivent les indications de Dieu.*

*"Surtout qu'elles ne s'effraient pas des tentations, ni des difficultés, ni de la mortification... qu'elles ne recherchent que la Volonté de Dieu, qu'elles en soient familières... Qu'elles ne cessent de M'aimer, reprit Jésus, et qu'elles ne mettent aucun obstacle à répondre à Mes désirs. Je veux trouver en elles consolation." »*

La demande du Seigneur à Clémence Ledoux et aux Réparatrices de faire sa volonté est bien normale. Que le Seigneur montre la « dégénération » des âmes consacrées, c'est, hélas, le cas à bien des époques, comme les maladies du monde. Clémence Ledoux revient très souvent sur ce thème de la réparation face au Mal qui se répand sur la terre.

Que veut dire cet appel du Seigneur à sa Mère *de venir sur terre redemander secours pour son âme meurtrie* ? On pense à l'apparition de la Vierge Marie à La Salette, en 1846. Les Sœurs Réparatrices et Clémence Ledoux, selon cette dernière, ont un rôle essentiel.

Enfin, le conseil de ne pas s'effrayer des tentations, ni des difficultés, ni de la mortification, est classique dans la vie chrétienne et religieuse. Ce conseil sera bien nécessaire pour tous, mais aussi particulièrement pour Clémence Ledoux : la fin d'année 1934 sera le moment du grand drame.

## 5/ Elle est consolatrice du Seigneur

Clémence Ledoux est allée à Rome sans la permission de son évêque, le cardinal Liénart. Les difficultés commencent. Voici ce qu'elle écrit dans ces *Rapports avec le Ciel* qui s'achèveront au moment de la grande rupture avec son évêque.

*« La Royauté de la Sainte Vierge sera une grande lumière pour l'Église, le salut de la France et des Nations... Elle amènera le retour des âmes des pauvres pécheurs. »*

Ce texte date du 14 juin 1934. Quatre jours plus tard, le 18 juin, le père Castelain décède. Il a été son fidèle défenseur et le protecteur des Réparatrices. Dans l'avenir, il faudra qu'elle tienne bon. Elle s'offre au Seigneur.

*« Cette nuit, j'ai vu Jésus et Sa Mère très tristes. Jésus m'a dit : "On condamne ce que Moi-même Je fais faire... Cela me fait souffrir. On use de perfidie."*

*J'ai promis que nous serions très ferventes pour Le consoler.*

[Jésus] *"Demande de Ma part que l'on fasse son devoir... que l'on travaille sérieusement pour mettre l'Œuvre debout. Je les aiderai. C'est un travail important... Il faut que tu te munisses de signatures... Ma Mère bénira le travail. "*

[Clémence Ledoux] *Je souffre, je me sacrifie, je me mortifie, pour obtenir un jour la faveur de démentir l'auteur infatigable du mensonge qui travaille à bouleverser les âmes et les fils de Dieu ; c'est vraiment du parti pris contre l'Œuvre... On est obstiné, révolté, on persiste par la haine à nous poursuivre... on veut démolir ce que Dieu a fait Lui-même. Heureusement que Dieu me donne Sa force et Sa Mère pour persévérer et me soutenir dans cette lutte acharnée. »*

Clémence Ledoux s'est identifiée à l'œuvre que le Seigneur lui demande. Elle croit en la protection de celui qui l'en a chargée et en l'aide de sa Mère.

## 6/ Elle est consolée par le Seigneur et la Vierge Marie

Ce qui suit date toujours de l'été 1934 :

*« Quelle nuit de tristesse... quelle nuit de souffrances... quelle nuit d'angoisse... que d'heures douloureuses j'ai passées... Jésus et Sa Mère étaient très soucieux. Je leur ai parlé longuement... Je leur ai promis de mieux souffrir. Cela me coûte de me défendre... Mais c'est pour la gloire de Dieu, et le bien de l'Institut. Je veux aimer la charité pour tous ceux et celles qui la méconnaissent. »*

Temps de repos pour Clémence consolée par la Sainte Vierge, puis par Jésus. Elle est invitée à aller sur les genoux de la Vierge Marie. C'est toujours un étonnement.

*« La Sainte Vierge : "Viens sur mes genoux, viens... Je veux préparer ton cœur... Mon divin Fils désire venir se reposer en toi. Tu Lui offriras tes prières, tes sacrifices et tes souffrances pour consoler Son Cœur si affligé.*

*Je veux te faire belle pour que ton cœur soit toujours Sa demeure préférée. Je veux que tous les traits de tout ton être Le ravissent. Je désire que tu sois pour Lui mon vrai trésor. Enfant, réponds à mon appel. Viens, oh ! viens... Je veux t'offrir ce soir à mon Bien-Aimé Jésus. L'Amour te veut... L'Amour t'aime... L'Amour te comprend... Oh ! viens... L'Amour désire te marquer de Son amour. Quel mystère... Petite hostie cachée, je t'aime tant. " »*

Que la Vierge Marie parle ainsi à Clémence Ledoux est surprenant. *« Je veux t'offrir à mon bien aimé Jésus »* et ensuite *« Petite hostie cachée, je t'aime tant »*. La Vierge Marie



n'emploie-t-elle pas là des mots utilisés à la messe ? Il y a ambiguïté. La Vierge Marie n'est pas prêtre. Clémence Ledoux a-t-elle bien entendu ces paroles ?

« *Jésus* : "Je veux que tu Me ressembles. On te repousse, on te persécute, on te blâme, on te sacrifie. Je suis avec toi... Ma Mère te garde et veille sur toi. Ne crains rien... Ma Justice dévoilera toute la vérité. Accepte ces croix, par amour pour Moi... Espère... Je t'aime... Ta sublime simplicité charme Mon Cœur... Tu fais Mes délices... Notre union est forte, rien ne peut nous séparer." »

De nouveau, le Seigneur rappelle à Clémence Ledoux le chemin que prennent beaucoup de chrétiens, celui du martyr. Mais « *Ma justice dévoilera toute la vérité.* » Ce trait sera toujours la défense de Clémence Ledoux, contre ceux qui ne la comprennent pas et la rejettent. Le problème sera bien *la parfaite soumission à la volonté du Seigneur* et à celle de son évêque qui ne demandera rien contre la foi et les mœurs.

Ces textes parlent d'eux-mêmes : ils montrent, selon elle, la place exceptionnelle qu'elle occupe dans le cœur du Seigneur et de sa Mère qui agissent avec une familiarité étonnante. Sa naissance, sa vocation, tant d'événements sont extraordinaires. Il est vrai que, selon elle, le plan de Dieu à son égard est grand. Cela ne semble-t-il pas beaucoup ? Les saints montrent souvent une vie avec le Seigneur, plus sobre, plus rude parfois aussi, sans parler des prophètes de la Bible.

## **7/ Elle n'est pas comprise, car son mystère est trop grand**

La crise entre Clémence Ledoux et son évêque arrive. En octobre 1934, ce sont les derniers dialogues avec le Ciel.

« *Le petit Ange* : "Courage... foi, espérance... Nous t'aimons."

*Je* [Clémence Ledoux au petit Ange] *vous remercie de votre union avec la petite Messagère du Ciel. De temps à autre, vous m'introduisez dans les saints parvis... alors je chante et je me réjouis... avec vous je me recueille, et je tressaille d'amour avec l'Amour... Je vois tous les miens... là-haut il n'y a plus d'ombre, ni tristesse... plus d'injustice. C'est la vérité... aussi je me sens à l'aise... je puis me montrer telle que je suis, car l'Amour ne m'a pas trompée et je n'ai pas trompé l'Amour.*

*L'Ange Gardien* : "Ah ! si l'œil de l'homme pouvait comprendre... s'il pouvait voir un seul instant ce que tu as vu... comme sa vie serait autre."

*Le petit Ange* : "Tu ne te sentirais pas si seule sur la terre d'exil mais réjouis-toi... l'heure de l'éternel bonheur approche."

[Clémence Ledoux] : *Si l'heure de tout quitter approche, j'accepte avec l'assistance de ma Mère du Ciel, tous les vœux divins pour arriver à consoler le Cœur de Jésus si meurtri par ceux qui devraient tant L'aimer tant L'aider à établir Son Œuvre selon les désirs de La Trinité Sainte.* »

Ce ne fut pas « *l'heure de tout quitter* », en tout cas pas cette terre. Il va falloir quitter l'œuvre des Réparatrices qu'elle avait fondée. Une autre vie allait commencer le 26 décembre de cette année 1934. Les *Rapports avec le Ciel* s'achèvent. Et voici les dernières paroles du Seigneur :

« *Tu auras le privilège de te pencher vers la terre pour semer Mes trésors. Tu puiseras dans Mes richesses pour tous ceux qui souffrent et pleurent en secret... Tu les soutiendras... tu les rassureras.*

*Voilà ta vie au Ciel.* »

On pense immédiatement aux paroles de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus avant sa mort : « *Je pense surtout que ma mission va commencer, ma mission de faire aimer le bon Dieu comme je l'aime, de donner ma petite voie aux âmes. Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre jusqu'à la fin du monde.* » Thérèse de l'Enfant Jésus est en parfaite dépendance de Dieu, elle exprime sa foi et sa confiance en Dieu : au Ciel elle veut encore servir et nous l'appelons la Patronne des Missions. C'est l'attitude des saints qui veillent sur nous et intercèdent pour nous. C'est l'attitude de la Vierge Marie. « *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous.* » Son intercession est inépuisable, car elle est Mère de Dieu, Mère du Christ Roi de l'univers. Son titre de Reine est bien lié à son intercession. Tout, pour elle comme pour nous, vient de Dieu qui donne. Nous, nous recevons.

Comment Clémence Ledoux peut-elle faire dire à Jésus : « *Tu puiseras* » ? Comment peut-elle utiliser le Seigneur lui-même pour, prétendument, faire du bien aux autres ? Elle prend et se sert. Elle ne reçoit pas.

Pie XII dit de Marie tout autre chose : « *Parce qu'elle est la Mère du Christ Dieu, [...] (il) découle [pour Marie], de cette union avec le Christ, [...] la puissance royale qui l'autorise à distribuer les trésors du Divin Rédempteur.* » Marie est « autorisée ». Marie vit dans la continuité de son Fiat, elle ne se sert pas, elle reçoit. Ces mots viennent de l'encyclique *Ad Caeli Reginam* publiée en 1954, à l'occasion de l'Institution de la fête de Marie Reine, à célébrer le 22 août. Clémence Ledoux aurait voulu que le pape fit de cette Royauté Immaculée un dogme ; elle fut très fâchée que le pape ne le fit pas.

## 8/ Conclusion

Voilà donc un aperçu de ce que Clémence Ledoux dit d'elle-même, ce qu'elle pense de sa vie avec le Seigneur, sa Mère, et ses anges.

Clémence Ledoux est intelligente. Elle parle constamment de la volonté de Dieu à accomplir et de ses desseins pour nous sauver. Dieu veut passer par elle, mais, par touches, par des signes d'une trop grande familiarité, par des paroles déroutantes mises sur les lèvres de la Vierge Marie ou du Seigneur, par une affectivité trop grande donnée à Jésus et à Marie. Tout cela, mis à la suite, ne semble pas convenir. L'histoire des saints ne nous a pas habitués à tout cela.

Dans les textes de Clémence Ledoux le mystère de la Croix est présent sous l'aspect de la consolation qu'il apporte à Clémence Ledoux. L'incarnation est présente par allusion, par le récit de sa propre naissance. L'Église, les apôtres, l'exemple des saints, tout cela est presque absent. Il y a beaucoup d'affectivité dans ses écrits.

Le plus tragique est peut-être sa solitude. Elle ne se sent pas comprise, elle est persécutée, elle voit les péchés du monde, ceux des gens d'Église en particulier. Le danger est toujours de développer le sens de sa propre supériorité sur les autres qui se trompent et qui sont l'objet, dit-elle, de la tristesse du Seigneur. La faiblesse de Clémence Ledoux a été d'avoir toujours raison, car, selon elle, le Seigneur lui disait tout.

Comme l'écrit dans son rapport l'ancien abbé de la Trappe, cette image que Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire a d'elle-même, avec ses manifestations extraordinaires (visions, révélations...), « *souligne davantage l'inflation du moi du sujet qu'une mission divine* », par ailleurs non objectivement constatables.

## Chapitre 3

### Les missions que Clémence Ledoux reçoit

Conformément aux habitudes de Dieu, dans la Bible, dans la vie de l'Église, il n'y a pas de vocation sans mission. Après avoir esquissé les relations avec le Ciel, entre le Seigneur, la Vierge Marie, sa Mère, ses anges, regardons maintenant les missions confiées à Clémence Ledoux. En effet, Clémence Ledoux a bien le sentiment d'être envoyée par Dieu et bien des personnes qui l'ont connue ou qui ont écrit sa vie, en ont été convaincues.

Il semble qu'elle ait eu des missions successives, et la dernière finit par s'imposer. La question cependant sera : quelle est l'unité de sa vie ?

#### 1/ Le salut de la France

Clémence Ledoux, qui n'est pas encore religieuse en 1914, est préparée, semble-t-il, à sa mission au service de la France. Peut-être a-t-elle déjà visité Claire Ferchaud ? En tout cas, dans l'organe de communication de la Fraternité de Bois-le-Roi *Le Messenger de Marie Reine Immaculée*, n° 66 de novembre 1998, il est raconté :

*« Le 7 novembre 1918, [...] "Grâce à Dieu" [son ange messenger] lui montre une colombe blanche... Elle porte une carte dans son bec : il lui demande de prendre la carte, et Clémence lit : "Dans quatre jours, la guerre sera finie"... Puis il lui fait replacer la carte dans le bec de la colombe qui disparaît. »*

#### 2/ Reforme l'Église et la vie religieuse

Les allusions à cette mission sont constantes et courantes chez les personnes qui ont du mal à vivre l'obéissance dans l'Église et à mener la vie religieuse. Cet aspect fut difficile pour Clémence Ledoux.

*« Je me suis promenée une heure avec la Sainte Vierge. Elle m'a fait voir toutes les âmes qui ne voulaient pas faire pénitence. Combien, parmi elles, de prêtres et d'âmes religieuses... »*

Pour réformer l'Église, Jésus lui donnera toute son aide.

*« Je te destine, toi et Mon Œuvre, à travailler pour la Sainte Église, les âmes sacerdotales, les âmes de pécheurs... Je te fais héritière de Mes grâces, de Mes lumières, de Mes bénédictions... Je te donne la sagesse, la prudence. Recommande mon Évangile, demande à tous d'étudier, de l'approfondir... de lui, sortiront la foi, la paix, la confiance. Cette œuvre sera une source de grâces pour toutes les âmes du monde entier. »*

S'il fallait lire à voix haute les textes de Clémence Ledoux, il faudrait très souvent prendre le ton employé par les prophètes de la Bible, pour les récits de leur vocation. Mais n'y a-t-il pas un décalage ? Nous sommes trop souvent ramenés à elle et cela interroge sur la place centrale donnée à Clémence Ledoux ; tout cela n'est-il pas excessif ?

Ce texte date de 1929. Que dire de sa mission *« pour toutes les âmes du monde entier »*, lorsque l'on connaît la fin de sa vie religieuse en 1935 ?

### **3/ Promouvoir le culte de la Vierge à l'hostie**

Cette part de la vie de Clémence Ledoux est peu connue et, semble-t-il, peu présentée. Il s'agit de sa première vocation, en 1925, au sein des Réparatrices. Elle écrit au père Castelain, son confesseur :

*« Cette bonne Mère [Marie] désire être honorée sous le titre de Vierge à l'hostie, en réparation des profanations de la Sainte Eucharistie. Elle souhaite voir ces réparations s'étendre dans le monde entier et que toutes les âmes compatissent aux souffrances de Jésus.*

*Et cette bonne Mère ajoute qu'ainsi le Prêtre se rendra mieux compte du respect, de l'amour et de la pureté dont il doit être pénétré envers la Sainte Eucharistie. Pardonnez-moi, mon Père, de vous rappeler ce souvenir. Il faut que j'obéisse, car la Sainte Vierge m'a imposé ce devoir, et elle vous demande comme cadeau de cette année nouvelle, que vous travailliez à réaliser son désir. »*

Le père Castelain n'encourage pas cette mission. Elle n'insiste pas et n'obéit donc pas à la Sainte Vierge.

### **4/ Fonder les réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus**

Clémence Ledoux dit recevoir des grâces du Seigneur en vue de ce à quoi il l'appelle : d'abord être la « petite confidente de Jésus et de la Vierge Marie, explicité par les grâces des épousailles », sauver la France, réformer l'Église et la vie religieuse, promouvoir le culte de la Vierge à l'hostie. On peut s'interroger sur ces multiples changements d'orientations du Ciel.

Jésus lui précise une autre mission : être au service de son Sacré-Cœur. En septembre 1920, à Tourcoing, elle entre chez les Humbles Filles, congrégation fondée par Louise Nicolle. Mais à la suite d'une scission avec sa supérieure, la mère Marie du Saint-Esprit, elle fonde les « Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus », fondation qui fut approuvée par Rome. Elle reçoit l'habit le 28 avril 1922 et pour nom de religion : « Marie du Calvaire ».

Clémence Ledoux déclare avoir reçu du Seigneur Jésus la mission de fonder une nouvelle congrégation. C'est ainsi que la communauté de Tourcoing des Humbles Filles du Sacré-Cœur deviendra la communauté des Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus.

### **5/ Promouvoir le culte de Marie Reine Immaculée**

Le culte de « la Vierge à l'hostie » ne vit pas le jour. Cependant la Vierge Marie est toujours présente dans la vie de Clémence Ledoux. Constamment, elle lui parle. Souvent elle lui dit quel lien exceptionnel elle a avec Jésus.

Le 31 mars 1931 est la grande date de cette nouvelle et dernière mission. Clémence Ledoux reçoit, dit-elle, une vision grandiose qui fut peinte par la suite. Elle en sera définitivement marquée. Cette vision sera au cœur de la Fraternité de Marie Reine Immaculée, de sa spiritualité et de son apostolat.

Il faut citer le récit en entier tel qu'il nous est donné par elle. Nous sommes le Mardi saint. Cette date n'est peut-être pas anodine : Clémence Ledoux a pour nom de religion, Mère Marie du Calvaire et l'on va célébrer le Grand Triduum de la mort sur la croix du Seigneur et sa résurrection. Pourtant Jésus, sur le calvaire ou en sa résurrection, n'est pas au centre de cette

vision ; nous sommes « au-delà » des fêtes pascales, dans le monde de l'éternité qui s'ouvre à Clémence Ledoux.

*« Tout le ciel est en émoi<sup>2</sup>... une grande fête se prépare... Des anges avec leurs trompettes annoncent un triomphe... Les cloches sonnent à toute volée, (cloches de toutes tailles représentant les Basiliques, les Église, les Chapelles, les Monastères) ... Les Chœurs angéliques préparent leurs concerts... Les Cieux se décorent... Les anges apportent des fleurs.*

*Cette fête, et les préparatifs qu'elle comporte, est le symbole de ce que doit faire la terre pour proclamer Sa Royauté Universelle et Immaculée...*

***J'ai vu la Sainte Vierge s'avancer et recevoir de la Trinité Sainte la couronne de diamants, insigne de Sa Royauté Universelle et Immaculée<sup>3</sup>.***

*Elle était dans toute Sa gloire, vêtue de son grand manteau royal que soutenaient les Anges...*

*Dieu le Fils, lui fit prendre place à côté de Lui sur un trône...*

*et toute la Cour céleste acclama Sa Souveraine...*

*Ensuite, j'ai vu la Basilique de Saint-Pierre à Rome, un phare projeté dessus... Dans cette lumière apparut Pie X, apportant les désirs du Père, du Fils et du Saint-Esprit...*

***VOIX DU PAPE... VOIX DE DIEU...***

*Voilà ce qui était écrit autour du Saint-Père...*

*Il [Pie X] me dit qu'il était chargé de m'envoyer auprès de Sa Sainteté Pie XI pour lui faire part des désirs du Ciel... Il demande que sa Sainteté célèbre une Messe Pontificale... que tous les cardinaux et évêques y assistent... **que Pie XI prononce solennellement le nouveau décret... que la Bulle soit ensuite publiée dans le monde entier.***

*Jésus aime voir sa Mère glorifiée... Il veut la voir régner dans les cœurs, dans les familles, dans les nations... **qu'elle soit intronisée dans les foyers comme le Sacré-Cœur...** que l'on fasse chaque année une grande procession en son honneur... que tous les pays du monde se consacrent officiellement à Elle et placent son cœur sur leurs drapeaux.*

*J'ai vu le Conseil réuni à Rome étudiant la question... La messe célébrée à Saint-Pierre en l'honneur de la Sainte Vierge... Les fêtes grandioses se déroulant dans la Basilique... **Le Saint-Père proclamant la Sainte Vierge REINE IMMACULÉE dans sa CONCEPTION... et enfin la France aux pieds de la Sainte Vierge reconnaissant la souveraineté de Marie.** Jésus m'a dit : "Du triomphe de Marie sortira la gloire de mon Sacré-Cœur et le salut de la France et des nations." »*

Il y a, peut-être, une logique dans la pensée de Clémence Ledoux. La Vierge lui disait : « Jésus a ouvert Son Cœur et ses bras. Regarde bien : c'est ici que tu dois venir te cacher pour que je puisse me révéler à toi, et Il m'a montré Son œuvre. » Y a-t-il ambiguïté ? Ce n'est plus le « À Jésus par Marie », de saint Louis Marie Grignon de Montfort, dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, si cher au saint pape Jean-Paul II, mais ici, c'est Jésus qui semble conduire à Marie. Est-ce juste ? On s'interroge. En tout cas, le grandiose de cette vision peut éblouir... et placer Jésus dans l'ombre.

En mai de la même année 1931, le confesseur de la mère Marie du Calvaire, le père Castelain, transmet la demande du Seigneur et de la Vierge, formulée par Clémence Ledoux, à l'évêque de Lille, le cardinal Liénart : « *La sainte Trinité voudrait voir introduire maintenant la fête liturgique de la "Vierge Reine" qui prendrait la suite de la fête liturgique du Christ Roi,*

<sup>2</sup> Les points de suspension sont gardés.

<sup>3</sup> C'est l'enquêteur qui souligne.

*inaugurée par le pape en 1925. » L'occasion en serait le 8<sup>e</sup> Congrès eucharistique national de Lille, en 1932.*

Le cardinal répond : *« Quant à la suggestion que vous me présentez de la part de Mlle Ledoux, je ne crois nullement opportun d'y donner suite... J'ai reçu à l'occasion du Congrès une foule de propositions du même genre, et je les ai toutes écartées. »*

La 19 novembre 1932, Clémence Ledoux écrit ce commentaire que lui aurait fait la Vierge Marie, et qui ne va pas dans le sens de l'Église :

*« Hier soir, la Vierge Reine Immaculée est restée très longtemps près de moi... Je lui ai dit toute la peine que j'éprouvais... Elle m'a comprise... Elle m'a dit que ce n'était pas la glorifier Reine dans Son Assomption que la Trinité Sainte désirait, mais qu'Elle devait être reconnue MÈRE REINE de tout l'univers... que Sa Royauté devait être reconnue officiellement. »*

Il est curieux que la Vierge Marie se plaigne de l'Église : elle ne souhaitait pas être glorifiée en son Assomption mais en sa maternité royale. Il est difficile d'entendre ces reproches de la Vierge Marie à l'Église et de leur donner du crédit.

## **6/ Conclusion**

Il était important de donner place à cette description, non exhaustive, de la vie mystique de Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire, pour pouvoir répondre à la véracité de sa vie mystique.

On peut s'interroger sur la cohérence des missions successives reçues par Clémence Ledoux. En tout cas, la dernière – promouvoir le culte de Marie Reine Immaculée – sera au centre de la plus grande partie de sa vie et de ses difficultés. Peut-on imputer ces tâtonnements à la Vierge Marie qui n'insiste pas assez pour la promotion de « La Vierge à l'hostie » ? C'est difficile de le penser. Peut-être est-ce un problème récurrent chez Clémence Ledoux : l'inflation du moi. Cela pose le problème de sa personnalité. Se cherche-t-elle plutôt qu'elle ne cherche la volonté de Dieu ?

## Chapitre 4

### Analyse critique de sa vie mystique

#### 1/ Analyse critique des récits mystiques

Il est étonnant de découvrir toutes les attentions du Seigneur à l'égard de Clémence Ledoux : deux anges à son service, l'inscription sur une banderole, tenue par son ange, de ses bonnes notes, ses sacrifices, etc. La Sainte Vierge ne manque pas non plus de manifester de grandes délicatesses, parfois avec une surprenante simplicité :

- La multiplication des pains, des légumes, des saucisses... quand le garde-manger est vide. Ces détails sont étonnants.
- La Sainte Vierge lui porte la communion, le Christ aussi. Le père Castelain, heureusement, précise bien : « *ce n'est pas une communion régulière, mais comme une faveur supplémentaire du Ciel* ». Cependant, arriva un temps où elle ne vint plus à la messe. Que penser de l'attachement normal que doit avoir toute religieuse pour l'Eucharistie ?
- « *La Sainte Vierge m'a prise sur ses genoux.* » Quelle parole lui est alors donnée ? « *Le Seigneur t'a désignée messagère de son Cœur, et confidente de son Fils, pour révéler aux Nations qu'il faut des âmes réparatrices dans tout l'univers.* » On note une place importante donnée à l'affectif.
- La Vierge Marie signe « *de sa main, avec le sang du Christ* » sur le registre des prises d'habit, le nom : Marie du Calvaire ! Comment la Vierge Marie peut-elle signer avec le sang de son Fils ? Rien ne suggère quelque chose d'approchant dans les évangiles. N'y a-t-il pas, de la part de Clémence Ledoux, un grave détournement du sacré pour son profit, pour la création de son personnage ?
- « *La Sainte Vierge m'a dit : "Jésus a un perpétuel amour pour toi et pour moi ; et à mon tour, je suis un perpétuel secours pour ta petite âme."* » Que Jésus ait un amour perpétuel pour Clémence Ledoux, semblable à celui qu'il donne pour sa Mère, est compréhensible car il n'y a pas de mesure dans l'amour de Dieu ! Mais n'est-ce pas osé de le dire ainsi, de se mettre au même niveau que la Mère de Dieu, même si elle se décrit comme « *petite misère* » ?

L'unité des vocations de Clémence Ledoux interroge. Quel est le fil conducteur de tous ces appels qu'elle aurait reçus du Seigneur ? Cela paraît disparate. Nous sommes devant quelqu'un qui cherche sa voie spirituelle à travers diverses réalisations.

#### 2/ Analyse critique de la vision : Marie Reine Immaculée de l'univers

La description que donne Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire de la vision qu'elle aurait reçue le 31 mars 1931 et qui a eu une très grande importance dans la suite pour la Fraternité de Marie Reine Immaculée, fut mise en images et ces images ont été répandues dans le monde par les nombreuses âmes sensibles à cette spiritualité.

Marie-Thérèse de Ruffray, ancienne sœur de la Fraternité de Marie Reine Immaculée, a décrypté cette image, pour en montrer les ressorts et le sens théologique. Voici quelques extraits :

*« Cette représentation montre la "vision" qu'aurait eue Clémence Ledoux le 31 mars 1931 dans son entièreté. La scène s'inscrit dans le ciel. Au centre, la Reine de l'univers se tient debout, avançant (mais comme « l'effleurant » de ses pieds nus) sur la surface d'un globe, vêtue de manière éblouissante. 48 angelots l'entourent, habillés de vives couleurs. Ils soulèvent les bords de son immense traîne blanche, certains portant des brassées de fleurs. [...] Au sommet s'ouvre la nuée sur trois niveaux, traversés par un large faisceau lumineux tombant au-dessus de la Vierge. [...] (Elle porte une) lourde traîne surdimensionnée bordée d'hermine, retenue par une broche au-devant du cou ; motif récurrent du lys ; diadème de pierreries sur la tête ; [...] main gauche abaissée pour bénir, l'autre tenant un sceptre légèrement levé ; deux groupes de trois angelots musiciens émergeant des nuages. Curieusement — et c'est là une originalité — la vision d'ensemble évoque soit une grande coquille Saint-Jacques, soit un cœur renversé. »*



La critique fondamentale que l'on peut faire de cette représentation est que tout est centré seulement sur Marie de façon grandiose alors que Clémence Ledoux dit recevoir tant de visites et de confidences de Jésus. Pourquoi ? L'équilibre n'est pas là. Le Christ est absent. Marie, entourée exclusivement d'anges, semble trouver sa source en elle seule.

Cette analyste note de façon claire qu'il existe bien des représentations de la Vierge Marie, seule, sans son Enfant comme à Lourdes, à la rue du Bac, etc. Mais lorsqu'il s'agit d'une représentation de la Vierge Marie comme Reine, l'Enfant est là. Car, comme le rappelle l'Église, par la voix du Pape Pie XII, Marie est Reine parce qu'elle est la Mère de Dieu. Et la dernière dizaine du chapelet parle du Couronnement de la Vierge Marie : c'est son Fils qui, avec le Père, lui met la couronne parce qu'elle est sa mère qui était vierge, et sa pureté en est une conséquence nécessaire.

Le tableau a des détails qui vont dans un détournement du sens. Voici encore ce qu'écrit l'analyste.

*« Il y a comme une sublimation de la personne de Marie, faisant d'Elle un unique objet de contemplation, et de sa royauté, une fin en soi : le faisceau de lumière sous lequel Elle se tient ne dit rien de précis non plus de son rapport avec la Trinité et ses attributs nous renvoient trop facilement aux conventions d'un pouvoir temporel révolu. L'image trahit — comme un*



*indice — une certaine nostalgie de la royauté française ne coïncidant pas vraiment avec ce qu'est la royauté du Christ et de Sa Mère...*

*L'absence de référence explicite au Christ ou aux autres Personnes trinitaires — erreur grave, pour le moins — focalise donc l'attention sur la seule personne de Marie, qui apparaît là comme l'unique artisan de sa propre royauté (au moyen de sa pureté), au lieu de nous renvoyer à Celui de qui lui vient sa dignité royale.*

*Car ce que suggère le symbole du lys interprété comme signe de pureté, c'est que ce serait par sa pureté que Marie aurait remporté la victoire contre le Mal. En substituant le lys au serpent, Clémence Ledoux a opéré un glissement théologique de taille, puisqu'il amène à considérer la pureté de Marie comme origine de sa royauté. Cette méprise correspond en fait à un transfert des codes du pouvoir temporel, fondé ou affermi par des victoires personnelles, sur Marie. Or son pouvoir n'a rien de similaire à celui des rois et reines de ce monde : il ne vient pas de ses mérites à Elle (aussi nombreux soient-ils), mais de ceux du Christ.*

*Certes, Elle est pure et immaculée, mais Elle ne doit sa royauté qu'à une grâce spéciale qu'il convient de rapporter (comme pour son immaculée Conception) à la Passion et la Résurrection du Christ, et à Sa souveraineté divine depuis le commencement du monde.*

*En outre, dans la tradition iconographique mariale, le lys renvoie exclusivement à la Virginité de Marie, non sa pureté. À l'époque gothique, le sceptre de la Vierge à une ou 3 fleurs de lys ne symbolise que sa virginité demeurée intacte avant, pendant et après la conception du Christ, non à la royauté. Nulle part dans la Bible ni dans les textes patristiques, le remplacement du symbole du Serpent par celui du lys ne trouve de justification.*

*Le lys aux pieds de Marie Reine Immaculée risque donc d'entraîner une posture dévotionnelle faussée, puisqu'il suggère l'absence totale de combat spirituel vis-à-vis du Mal. Marie aurait écrasé la tête du Serpent sans même s'en rendre compte, presque par mégarde (!). Or l'Église nous enseigne au contraire qu'Elle n'a pas échappé au sort commun des mortels et que la souveraineté du Christ et de Sa Mère s'exerce toujours contre Satan, encore à l'œuvre dans le monde. C'est pourquoi, dans l'iconographie de l'Immaculée Conception, la Vierge écrase toujours la tête du Serpent.*

*Mais pour Clémence Ledoux, si l'adjectif immaculée présent dans le vocable "Marie, Reine immaculée" évoque en effet l'Immaculée Conception, il renvoie surtout à la pureté du cœur de Marie symbolisée par le lys. Cette approche de la royauté non centrée sur le Christ, risque donc bien d'induire l'hérésie selon laquelle la lutte contre le Mal est complètement éludée. Par ailleurs, la fusion entre Assomption et Royauté présente dans la première image brouille la signification théologique de chacune de ces deux réalités. Comme nous l'avons vu, la vie et la royauté de Marie sont entièrement au service de la mission rédemptrice du Christ, et son Couronnement constitue le point d'orgue de l'événement plus fondamental de son Assomption. Ce n'est d'ailleurs pas tant la royauté de Marie que représente habituellement l'iconographie, mais son Couronnement. »*

*À Lourdes, la Vierge Marie se présente à Bernadette Soubirous ainsi : « Je suis l'Immaculée Conception. » Elle ne dit pas son nom, « Marie », elle dit la grâce que Dieu lui a donnée pour être la Mère du Sauveur. La Reine de Clémence Ledoux brille par sa pureté seulement, pureté qu'elle a gardée, certes. Mais le Credo dit autrement le salut offert à l'univers : « Conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie, il s'est fait homme... » Quelle que soit l'image de la Vierge Marie, il ne convient pas de s'éloigner de cette réalité fondamentale de la foi et d'orienter la prière et la foi vers ce qui détournerait de la présence du Christ.*

*Lors d'une retraite, il a été dit que Marie aurait écrasé la tête du Serpent sans même s'en rendre compte, presque par mégarde (!). Les difficultés rencontrées par la FMRI peuvent être appréciées à l'aune de cette remarque. Marie, sans s'en rendre compte, marche sur le serpent, pas de combat !*

Que la Vierge lui demande de venir *sur ses genoux* ou encore que *la Vierge, Jésus et son Ange l'accompagnent jusqu'à sa chaise longue*, n'est-ce pas une familiarité un peu trop grande ? Entrer dans l'intimité de Dieu revêt plus de profondeur pour les chrétiens habitués à la vie avec Dieu. Faut-il encore citer les paroles par lesquelles Jésus lui aurait dit qu'il la regarde par le trou de la serrure du tabernacle ?

*« Jésus vient de venir... Il m'a regardée longtemps. Il m'a dit : "Tu souffriras encore beaucoup de la part de ceux qui devaient t'aider... Courage, Je suis avec toi... Tu auras beaucoup d'affronts à supporter pour Mes prêtres. Je place ce lis entre tes mains. Garde tes yeux fixés sur Moi. Je te veux toute pure... Sois douce ; souriante, malgré tes souffrances. Je te regarde à travers la serrure de Mon Tabernacle..." »*

Le grand problème, au-delà de tout cela, c'est qu'elle est au centre de tout. Les citations données ici ne sont pas exhaustives mais suffisamment significatives.

Pour conclure cette longue critique de la représentation de Marie Reine Immaculée, il faut signaler une photo qui met en scène la vision du 31 mars 1931, avec dans le rôle de la Vierge, Clémence Ledoux elle-même. Elle est revêtue des mêmes habits, manteau, couronne que Marie Reine Immaculée, tout est semblable, avec quelques anges en moins, à l'image qui sera diffusée dans le monde entier... Elle trône sur un balcon. En dessous, on voit un autel liturgiquement prêt pour une célébration.



### 3/ Le culte qui est rendu à Clémence Ledoux dès son vivant

#### a) Culte de la personnalité

Selon un témoin, des cantiques sur Clémence Ledoux, composés lorsqu'elle était religieuse chez les Réparatrices, ont été encore chantés dans les maisons de la Fraternité de Marie Reine Immaculée.

#### b) Les reliques

Des reliques de toutes sortes – dans le sens habituel du terme – de Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire, ont été conservées de son vivant au couvent de Tourcoing, chez les Réparatrices, puis à Bois-le-Roi, dans la Fraternité de Marie Reine Immaculée, et enfin déposées à Issy-les-Moulineaux, aux Archives de l'Église de France. Ce sont des reliques préparées en vue d'une béatification ou d'une canonisation. Ces reliques sont nombreuses.

Ce processus de conservation de reliques a été initié par les sœurs Réparatrices de Tourcoing, signe de l'emprise que Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire exerçait sur la communauté. On trouve, par exemple, une tresse, référencée comme « *reliques faites au temps du couvent* ». Pourquoi cette tresse ? Parce que le Seigneur le lui demande. Mais, étonnamment, elle demande à son directeur spirituel son avis.

« *Jésus ne veut plus que je jette mes cheveux ou que je donne des objets qui m'ont appartenu. Je veux bien Lui obéir, mais pour plus d'assurance j'attends votre commandement. Vous voyez que vous avez beaucoup de besogne avec votre enfant.* »

On trouve également de la ouate qui entourait sa jambe lors de la guérison d'une phlébite en 1938 ainsi que des boutons de roses liés au même événement.

#### c) Les représentations

Le « *Monument aux anges* » fait à la demande de Clémence Ledoux pour le couvent des Réparatrices de Tourcoing, représentait les deux anges qui l'accompagnaient ; une place était libre pour elle... lorsqu'elle serait béatifiée. Un magnifique buste d'elle est conservé aux Archives de l'Église catholique en France.

Dans le même esprit, on trouve dans *Le Messager de Marie Reine Immaculée* une citation de Clémence Ledoux écrite deux ans avant sa mort :

« *Le 16 juillet, en la fête de Notre Dame du Mont Carmel, j'ai vu Marie Reine Immaculée aller bénir ma tombe.* »

Bien des photos ont été gardées où Clémence Ledoux se trouve en prière, en méditation, comme dans certaines images pieuses. Depuis son temps à Tourcoing, il y a des photos édifiantes d'elle, très bien composées, comme une nouvelle Jeanne d'Arc, par exemple.



## SECTION 2

# CLÉMENCE LEDOUX DANS LA TEMPÊTE

## Chapitre 1

### Les premiers remous

#### 1/ La scission d'une congrégation

1921. Clémence Ledoux serait à l'origine de la scission d'une congrégation. Rappelons qu'en 1920, Clémence Ledoux était entrée dans la congrégation des Humbles Filles du Sacré-Cœur, fondée par Louise Nicolle en 1888, à Saint-Amand, dans le diocèse de Cambrai (59). Clémence Ledoux entre dans une maison de cette congrégation située à Tourcoing dans le diocèse de Lille (59). Vint la première affaire, en 1921 : la séparation des deux communautés de Saint-Amand et Tourcoing. Certains accusent la « voyante » Clémence Ledoux d'en être la cause, car la réputation de ses visions et extases est faite. Clémence Ledoux et sa supérieure, la mère Marie du Saint-Esprit, le nient catégoriquement.

Une enquête, commandée par l'évêque de Lille de l'époque, Mgr Hector Raphaël Quilliet, conclut que Clémence Ledoux, n'était pas à l'origine de la scission, ce qui lui permit de continuer son œuvre. Cependant des documents découverts ultérieurement indiquent qu'elle était bien intervenue. C'était, selon elle, une demande du Christ lui-même, que le noviciat soit déplacé de Saint-Amand à Tourcoing, malgré les règles canoniques des congrégations qui demandent que le noviciat soit dans la maison mère. Mgr Chollet, évêque de Cambrai, lui avait demandé un signe, qui lui aurait été donné. Alors, Clémence Ledoux lui écrit :

*« Veuillez permettre à la petite âme dont Jésus daigne faire son instrument de venir vous remercier, [...] et vous prie instamment de Sa part, et sur Son ordre, d'accepter que la Maison où Il daigne se manifester à Son Humble servante soit la Bergerie où viendront se réfugier les agneaux qui s'appelleront : les Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus, c'est le nom qu'il donne à ses épouses. »*

Le transfert se fait donc même si, comme le disait le vicaire général de Cambrai au nom de son archevêque, c'est « *anti canonique, contre les lois de l'Église.* » L'argument est clair : il faut aller là où le Seigneur se manifeste, c'est-à-dire là où est Clémence Ledoux.

De cette scission, est née une nouvelle congrégation, les Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus, approuvée par Rome, le 2 décembre 1921, dont les Règles reçoivent l'*imprimatur* de l'ordinaire le 28 mars 1923.

## 2/ Troubles dans sa communauté

En 1925, Clémence Ledoux et ses phénomènes extraordinaires provoquent de nouvelles agitations au sein de sa communauté. L'évêque de Lille – qui est déjà réticent vis-à-vis d'elle – nomme, pour enquêter, le père Castelain, supérieur des Rédemptoristes à Dunkerque. Ce dernier donnera des conclusions élogieuses : « *c'est une âme visiblement assistée de Dieu* » ; il demandera que l'autorité ecclésiastique la soutienne. Le père Castelain deviendra le confesseur et le soutien inconditionnel de Clémence Ledoux.

En 1928, nouvelles agitations internes. L'archiviste de Lille rapporte qu'une religieuse décide de quitter la congrégation, « *parce qu'il se passe des choses trop graves* ». Une enquête locale fait alors apparaître que plusieurs sœurs externes ont fait de même car, depuis mars 1925, toutes les décisions se prennent sous l'influence de révélations de Clémence Ledoux. Clémence Ledoux a agi avec sa communauté comme avec Mgr Chollet : elle commande en disant que c'est de la part du Seigneur.

## 3/ L'argent, lettre du père Schot

En 1928 encore, se produit « *une escroquerie par le surnaturel* », selon l'expression que le cardinal Liénart va employer plus tard. C'est « un tournant », c'est un exemple important et grave des habitudes d'emprise de Clémence Ledoux – « *Je suis chargée par le Seigneur de vous dire...* » – qui va compter pour le nouvel évêque de Lille, Mgr Liénart. En novembre, il reçoit une lettre du père Schot, supérieur des Barnabites de Bruxelles, dans laquelle il décrit Clémence Ledoux comme une « *voyante fort surprenante* » de Tourcoing dont les révélations auraient été authentifiées par une commission d'ecclésiastiques. Or, il n'en est rien. Il s'inquiète du fait que la fondatrice-directrice de l'Œuvre de l'Enfant Jésus à Bruxelles, promue par sa congrégation, ait cédé sous l'influence de Clémence Ledoux : en un seul semestre, la somme d'un million de francs fut donnée aux Réparatrices du Sacré-Cœur. Le père Schot parle dans sa lettre des liens entre la directrice et la mère Marie du Calvaire qui a des entretiens réguliers avec le Christ lui-même.

Quelques mois avant la grande crise traversée par elle et sa communauté, elle réclame de l'argent à une bienfaitrice.

« *Pour l'amour de Dieu, veuillez donner cette obole pour que je puisse enfin terminer le matériel, le Bon Dieu vous le rendra en grâces et en bénédictions. Vous aurez des faveurs spéciales. Je sais que je suis encombrante, mais où dois-je aller frapper, à la porte de quels cœurs ? Je n'ai que vous, veuillez le comprendre.* »

## Chapitre 2

### Le rapport du cardinal Liénart sur les faits

Le rapport, rédigé par le cardinal Liénart et signé le 18 janvier 1935, va mettre en lumière les comportements de Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire. Il est adressé à la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome. Il montre la volonté du cardinal d'expliquer aux autorités romaines le contexte de cette affaire.

#### 1/ Les prétendus privilèges de la sœur Marie du Calvaire

Le cardinal Liénart rappelle que la mère Marie du Calvaire se prétendait favorisée de communications divines par l'intermédiaire d'un petit ange qu'elle nommait Jean.

À plusieurs reprises, quand la communauté avait besoin d'argent pour agrandir le couvent ou bâtir la chapelle, elle apporta mystérieusement les sommes nécessaires en déclarant les avoir reçues de son ange. Elle envoya même une fois au cardinal Liénart un don de 10 000 francs pour le séminaire, en disant l'avoir reçu de cette manière.

Le cardinal Liénart indique dans son rapport que la communauté étant en formation, elle prétendait recevoir de son ange des ordres pour l'achat d'immeubles voisins, pour le plan des constructions, pour les modifications du costume des sœurs, pour l'emploi de leur temps, pour les conférences des novices, les formules de prières spéciales et même la composition de chants religieux.

La supérieure de la maison l'ayant fait examiner par deux religieux, le père Castelain, rédemptoriste, et le père Motte, lazariste, avait reçu d'eux l'assurance que ces communications méritaient créance, et lui avait donné toute sa confiance. Elle n'avait pas d'autre conseillère et elle croyait obéir à Dieu en agissant en tout selon ses vues.

#### 2/ Une autorité souveraine

Le cardinal Liénart précise que la mère Marie du Calvaire exerçait sur les âmes, dans la communauté et au dehors, une autorité souveraine qui donnait lieu à des excès les plus graves.

##### a) Dans la communauté

Elle décidait des vocations religieuses, jusqu'à conseiller de changer de directeur de conscience quand celui-ci était d'un avis opposé au sien. Un curé du diocèse a témoigné qu'une jeune fille de sa paroisse, qui à la fin d'une retraite refusait d'entrer chez les Réparatrices, fut mise, par la mère Marie du Calvaire, à genoux devant la statue du Sacré-Cœur jusqu'à ce qu'elle eût promis d'entrer. Le cardinal Liénart interdira lui-même l'entrée chez les Réparatrices d'une jeune fille de 16 ans, visiblement envoutée par la mère Marie du Calvaire. Sa manière consistait à dire : « *Dieu a des vues particulières sur cette maison qui lui est particulièrement chère. Il veut que vous entriez.* »

Elle réclamait de toutes les sœurs une obéissance absolue, mais il n'y avait, pour régir la maison, aucune loi établie et l'obéissance consistait à se soumettre en toutes choses à ses ordres. Aucune autre influence ne pouvait s'exercer dans la maison. Plusieurs prêtres excellents,

placés là par l'autorité de l'Évêque, comme supérieurs ou comme confesseurs, furent éliminés et même diffamés, pour avoir tenté de défendre le droit des consciences, précise l'enquête. Bien plus, à l'égard de l'évêque et de ses représentants, la mère Marie du Calvaire mettait la communauté en défiance en les présentant comme hostiles ; et les Sœurs étaient à ce point subjuguées par elle qu'elles obéissaient à ses consignes de dissimulation.

#### **b) Sur les personnes du dehors**

La mère Marie du Calvaire exerçait surtout son prestige près de personnes riches et charitables. Le cardinal Liénart ajoute même connaître l'une d'entre elles, enlevée aux Barnabites de Bruxelles dont elle était la principale bienfaitrice, pour accaparer ses largesses. Une autre aidait son neveu dans une œuvre au Maroc et elle l'a détachée de cette œuvre en lui déclarant calomnieusement qu'elle savait par son petit ange que le neveu du Maroc menait une vie de débauches. Elle en a gagné d'autres en leur offrant de les renseigner sur le sort de leurs défunts et en leur déclarant : celui-ci est au Ciel, celui-là est au purgatoire, il y a été moins longtemps que tel autre, etc. Un monsieur a été conquis en lui révélant ses péchés cachés, sans songer que la mère Marie du Calvaire, étant en relation étroite avec sa femme, pouvait avoir appris d'elle bien des choses. Par ces agissements auprès de certaines dames appartenant à des familles riches, elle a à ce point conquis leur confiance que non seulement elles lui ont donné des sommes considérables, mais qu'elle a entraîné ces âmes chrétiennes à se faire complices de sa révolte. Pour ces faits, le cardinal Liénart utilisera l'expression « *une sorte d'escroquerie par le surnaturel* ».

### **3/ Une situation d'exception dans la vie religieuse**

La mère Marie du Calvaire a abusé de son prestige pour se procurer à elle-même une situation d'exception dans la vie religieuse. Sous prétexte de maladies extraordinaires ou d'inspirations nocturnes, elle a souvent manqué à la messe et à la communion, prétextant d'ailleurs qu'elle était surnaturellement communie par son ange. Pour elle, aucun règlement. Elle recevait à l'intérieur du couvent de longues et fréquentes visites. Après avoir elle-même renforcé l'internat des sœurs, elle se permettait de fréquentes sorties au dehors, ayant sans cesse à sa disposition les véhicules de ses bienfaitrices. Elle avait à son service personnel une sœur religieuse sur laquelle elle exerçait un empire absolu, même dans le domaine de la conscience. Elle habitait une chambre en commun avec sa supérieure et avec sa nièce. Il est même reporté qu'elle acceptait de jouir dans la communauté d'une sorte de vénération, et elle s'y prêtait à ce point qu'elle alla chez un sculpteur pour faire exécuter son buste.

### **4/ Elle propage une dévotion interdite par son évêque**

La mère Marie du Calvaire a essayé, à l'insu de son évêque et contre son gré, de propager une dévotion nouvelle à la Royauté de Marie et d'obtenir pour cela l'approbation du Saint-Père. Elle a fait imprimer des images et frapper des médailles relatives à cette dévotion et les a répandues dans le public, également à l'insu de son évêque. Elle a fait porter à Rome, en 1931, par le père Castelain, une requête en faveur de cette nouvelle dévotion, que le cardinal avait refusé de transmettre lui-même. En septembre 1933, elle a envoyé à Rome, sans aucune permission, une des sœurs pour faire des démarches en vue d'obtenir l'approbation de la requête du père Castelain. En mars 1934, elle est allée elle-même à Rome, avec la famille de sa bienfaitrice, à qui elle avait affirmé que si la royauté de Marie n'était pas proclamée, la crise ne



finirait pas et il y aurait une nouvelle guerre. Elle voulait remettre au Saint-Père un livre de prières à Marie Reine Immaculée, et un livre de visions tout à fait enfantin, qu'elle avait fait approuver aux bureaux de l'évêché en l'absence du cardinal. Devant la défense formelle, elle s'abstint, mais elle essaya de faire signer par le Saint-Père une formule de bénédiction dans laquelle elle avait glissé une phrase sur la nouvelle dévotion. Seule la vigilance de la Secrétairerie d'État empêcha ce subterfuge de réussir et la bénédiction fut refusée.



## Chapitre 3

### Mesures prises par le cardinal Liénart

#### 1/ Enquête du Père Étienne-Marie du Sacré-Cœur

Après avoir eu connaissance de tels faits, le cardinal Liénart décide de déléguer le père Étienne-Marie du Sacré-Cœur, sous-prieur du couvent des Carmes à Lille, pour effectuer une enquête au sein de la communauté de Clémence Ledoux. Le cardinal précisera que cette enquête donna peu de résultats, tant les réponses des sœurs avaient été préparées et coordonnées en amont.

Le père Étienne-Marie, dans son rapport au cardinal Liénart, note que toutes les sœurs lui déclarent que leur « *docilité à l'Évêque est complète, et aucune intention de lancer une nouvelle dévotion à Marie Reine Immaculée n'a jamais été dans leurs cœurs, mais seulement de promouvoir le culte de la T. S. Vierge* ».

Le père Étienne-Marie, probablement, connaissait la vieille méthode, parfois employée dans des communautés, où un même discours est tenu par tous ses membres pour cacher à une autorité une réalité que l'on ne veut pas qu'elle connaisse. Finalement, il découvre la réalité.

Lors de la visite, les sœurs ont affirmé que la statue de Clémence Ledoux avait été ordonnée par le chanoine Mouquet. Ce dernier, interrogé à ce sujet, a formellement démenti, affirmant même ignorer jusqu'à son existence. Le père carme découvre aussi que les communications avec le Ciel ont bien été utilisées pour recevoir de l'argent.

Le père Étienne-Marie conclut qu'on lui a menti sur la statue, les intentions déclarées en allant à Rome, la dévotion à Marie Reine Immaculée et la discrétion sur les lumières de la voyante et leur exploitation financière, et cela malgré le précepte imposé de dire la vérité. Il se dit convaincu que demandes et réponses ont été suggérées aux jeunes sœurs en amont de sa visite, lesquelles lui paraissent sous le joug de la mère Marie du Calvaire.

Le père Étienne-Marie du Sacré-Cœur rend son rapport le 15 décembre 1934. Onze jours après, le 26 décembre, le cardinal Liénart convoque à l'évêché, la mère Marie du Saint-Esprit, prieure des Réparatrices, et la mère Marie du Calvaire / Clémence Ledoux.

#### 2/ Envoi de la mère Marie du calvaire en retraite spirituelle

Le cardinal Liénart conclura à la dissimulation et à la résistance de la communauté à l'égard de l'autorité spirituelle légitime de l'Église. La supérieure est devenue complice par faiblesse. Avant toute sanction, le cardinal Liénart décide d'envoyer la supérieure et la mère Marie du Calvaire faire une retraite spirituelle, dans deux monastères distincts. Convoquées ensemble à l'évêché, le mercredi 26 décembre 1934, le cardinal leur demande, au nom de l'obéissance et sous menace d'excommunication *ferendae sententiae* de se rendre en retraite, l'une à Roubaix, l'autre à Lille, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Alors que la supérieure se soumet avec une docilité parfaite, la mère Marie du Calvaire résiste et proteste. Le cardinal se rend aussitôt au sein de la communauté pour faire connaître ses mesures, accompagné de Monseigneur Jansoone, son auxiliaire.

### **3/ Révolte de la mère Marie du Calvaire**

Le soir même du 26, la mère Marie du Calvaire se rendit à la maison de retraite, fut reçue au parloir, mais s'enfuit avant que la supérieure prévenue ait eu le temps d'arriver pour l'accueillir. Elle se cacha à Tourcoing chez sa bienfaitrice après avoir fait récupérer le coffre de la communauté avec argent et bijoux. Puis, elle se réfugia à Armentières chez une amie, où le cardinal retrouve sa trace. Il demande aussitôt au doyen et au vice-doyen de se présenter à elle pour lui signifier son excommunication. Mais ils ne purent pas l'atteindre, son amie refusant absolument de laisser les délégués du cardinal accéder jusqu'à elle.

### **4/ Sanctions**

Par lettre recommandée, la mère Marie du Calvaire fut convoquée pour être régulièrement informée des griefs existants contre elle, et présenter ses justifications, le jeudi 10 janvier 1935. Elle ne répondit pas et ne se présenta pas.

La mère Marie du Saint-Esprit, convoquée de son côté, se présenta et répondit aux questions posées. Elle expliqua sa conduite et reconnut ses torts. Quant à la mère Marie du Calvaire, elle reçut par lettre recommandée, le 12 janvier 1935, le décret de renvoi porté contre elle. Le courrier resta sans réponse. Le samedi matin 12 janvier, accompagné de Monseigneur Jansoone, le cardinal se rend à la communauté. Il y rétablit dans sa fonction la mère supérieure, informa les sœurs de ce qui s'était passé, et annonça le renvoi de la mère Marie du Calvaire. Il indiqua les mesures prises pour le redressement de la vie religieuse et demanda à toutes, docilité et confiance. La mère supérieure reconnut ses erreurs et promit de les réparer. L'ensemble de la communauté se montra très bien disposée.

## Chapitre 4

### Les suites de cette affaire

#### 1/ Clémence Ledoux ne renonce pas

Comme le note le cardinal Liénart, Clémence Ledoux s'arrangea pour ne jamais recevoir la notification d'excommunication *ferendae sententiae* (qui ne devient effective que lorsqu'elle est reçue par la personne : ce qui explique ses dérobades). Clémence Ledoux ne répondit pas aux lettres du cardinal, ni ne voulut recevoir les délégués du cardinal. Elle se réfugia chez sa bienfaitrice, puis chez une amie. Après ces dérobades, Clémence Ledoux ne renonce pas à répandre le culte de Marie Reine Immaculée. Elle veut ouvrir des comités dans ce but et demande à sa bienfaitrice de lui prêter son nom pour qu'elle-même reste cachée. Mais le cardinal va découvrir la supercherie.

##### a) Demandes de révision de la condamnation

À chaque étape, le cardinal Liénart a informé la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome, qui a toujours confirmé ses décisions. Clémence Ledoux se défend. Elle écrit à Rome pour se justifier et être relevée de son exclusion de la vie religieuse. Elle se veut toujours religieuse. Après le courrier du cardinal Liénart du 2 mars 1935 l'informant du rejet par Rome de son recours, elle envoie quarante lettres à Rome, de mars 1935 à septembre 1936. Elle les signe presque toutes « *Mère Marie du Calvaire* ».

14 lettres au pape Pie XI,

21 lettres au cardinal Pacelli, secrétaire d'État du pape,

2 lettres au cardinal Lépicié, préfet à la Sacrée Congrégation des Religieux,

3 lettres au cardinal La Puma, successeur du cardinal Lépicié.

Clémence Ledoux arrêta d'écrire quand Rome lui fit comprendre que l'on s'agaçait. Ce fut un harcèlement.

Néanmoins comme le montrent des échanges postérieurs (courrier de 1943, lettre de Mgr Montini - secrétaire d'état de Pie XII - en 1952) Clémence Ledoux ne renoncera pas à demander la révision de sa condamnation. Considérant qu'elle n'avait en rien changé sa position, le cardinal Liénart y opposera un refus ferme.

##### b) Lettres de colère au chanoine Mouquet

Clémence Ledoux fut en colère contre le chanoine Mouquet qui, rappelons-le, avait démenti au père Étienne-Marie du Sacré-Cœur avoir approuvé que l'on fasse une statue de Clémence Ledoux. Ce mensonge des sœurs, avec d'autres faits dont on se souvient, avait ouvert les yeux du visiteur canonique sur la réalité des manœuvres de Clémence Ledoux et sur l'emprise qu'elle avait sur la communauté. Clémence Ledoux promet au chanoine Mouquet sinon l'enfer, du moins des punitions divines. Elle lui écrit trois lettres d'une rare violence. Dans sa première lettre du 7 février 1935, elle lui reproche de refuser d'accomplir l'action de Dieu alors qu'il le voulait auparavant. Elle accuse le chanoine Mouquet de ne pas respecter le secret sur sa vie spirituelle. Elle lui reproche d'oublier les oboles reçues.

## 2/ Appréciations sur l'attitude de Clémence Ledoux

Pourquoi Clémence Ledoux est-elle partie de la communauté des sœurs de l'Enfant-Jésus où elle devait faire une retraite ? Pourquoi s'est-elle enfuie ? Une telle attitude ne s'invente pas, il doit y avoir une raison profonde. Aussi, sa justification est-elle de dire que cela venait de Dieu. C'est Dieu qui la conduit comme pour toutes ses autres actions. « Dieu me demande... » Voici ce que l'on peut dire pour répondre à la question.

### a) Sa propre justification : c'est Dieu qui l'a poussée

Monique Plassard, biographe de Clémence Ledoux, décrit la manière dont elle aurait vécu les faits :

*« Le cardinal lui demande de se rendre aussitôt chez les sœurs de l'Enfant-Jésus, pour un temps de retraite qui lui permettra de s'amender, sans aucun contact avec l'extérieur. Mère Marie du Calvaire ne pose pas de question, ne discute en rien cette injonction, et se met en route vers la maison indiquée, en répétant, comme une invocation intérieure : "Je veux obéir, je veux obéir". Les sœurs sont prévenues de son arrivée, la sœur portière l'introduit au parloir, et après une dizaine de minutes, une autre sœur vient la prévenir que la Révérende Mère ne va pas tarder à l'accueillir. Elle attend encore, elle prie, lorsqu'une voix intérieure lui intime de partir. Elle prie encore, essaye d'étouffer cette voix intérieure, tâche de se raisonner. Elle s'exhorte elle-même à rester assise, elle veut faire ce que lui demande le cardinal, mais c'est comme si une force surnaturelle la poussait littéralement à se lever et à quitter ce lieu. Et de citer Clémence Ledoux :*

*"C'est une erreur de penser que j'ai désobéi. Dans tout mon être j'ai senti la divinité de mon Dieu. J'ai lutté, j'ai voulu réagir, je me sentais forcée de me lever malgré moi. Je ne puis exprimer ce qui s'est passé..."*

*Pas une seconde je n'ai perdu la paix de mon âme. Je n'ai voulu déplaire à personne, ni faire de peine autour de moi. Je ne comprends pas moi-même. C'est un grand mystère. Je ne me l'explique pas, car j'étais si résolue d'obéir." »*

On peut tout de même s'interroger. Pourquoi Clémence Ledoux a-t-elle besoin de se répéter sur le chemin « *Je veux obéir, je veux obéir.* » ? Lorsqu'on est animé d'un esprit d'obéissance, il n'y a pas lieu de se répéter, de se convaincre, de s'auto-persuader « *je veux obéir* ». Une mystique n'aurait-elle pas identifié immédiatement la volonté du Ciel. Pourquoi résiste-t-elle, priant, étouffant la voix intérieure, tâchant de se raisonner, s'exhortant à rester assise.

### b) Autre avis pour sa défense : la panique

On peut s'interroger sur une telle explication.

Là aussi, pourquoi Clémence Ledoux, devant l'épreuve – aller faire une simple retraite – ne montre-t-elle pas plus de force et de maturité spirituelle ? Cela interroge sur la vérité de ses rapports avec « le Ciel ». Il s'agit ici de « l'épreuve de l'obéissance », classique dans l'Église.

Panique ? Pourtant, le cardinal n'allait pas dans le sens de la dureté. Étonnamment, cette fuite n'empêche pas les défenseurs de Clémence Ledoux d'ajouter à son explication :

*« Après son expulsion des Réparatrices, Clémence Ledoux, 47 ans, est une personne sans statut, sans ressources propres, déshonorée. Elle est jetée à la rue. Elle va vivre de la charité de ses amis. »*

Elle n'a en rien été jetée à la rue. Un peu plus tard, Clémence Ledoux réclama une fausse dot d'une somme importante. Le cardinal la lui attribua malgré tout. Mais, au moment de la recevoir, elle y renonça. Toute sa vie, Clémence Ledoux bénéficia, en effet, de l'aide généreuse de bienfaiteurs acquis entièrement à sa cause.

### **3/ Clémence Ledoux voulait-elle obéir ?**

Le 26 décembre 1934, Clémence Ledoux s'est donc enfuie du lieu de retraite indiqué par le cardinal Liénart pour aller chez sa bienfaitrice puis chez une amie. Trois semaines après, le 18 janvier suivant, elle écrit une lettre de soumission au cardinal Liénart qu'elle signe « *Sr Marie du Calvaire* » :

*« Eminence,*

*J'ai méconnu votre paternelle bonté, j'ai méprisé tous les moyens que vous m'avez offerts pour rester en grâce avec le bon Dieu, je reconnais que je ne mérite plus votre indulgence.*

*Éminence, à genoux, repentante, je sollicite humblement votre pardon, je vous promets l'obéissance complète. Daignez me bénir, Éminence, et agréer pour toujours l'assurance de mon profond respect et de ma reconnaissance. »*

Pourtant, près de deux ans plus tard, Clémence Ledoux révèle l'état d'esprit dans lequel elle était en écrivant cette soumission à son évêque : dans une lettre au cardinal Vincenzo La Puma, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, le 28 décembre 1936, elle écrit pour se justifier :

*« Le 18 janvier 1935, sur ordre et la dictée de la Révérende Mère du Saint-Esprit qui venait de rentrer à la communauté et avec qui je me suis mise en rapport immédiatement, j'écrivis à son Éminence la lettre de soumission la plus humiliante, reconnaissant tous mes torts et condamnant toute ma conduite passée.*

*Tout ce que j'écrivais était à l'encontre de ce que je pensais, mais j'étais liée par mes vœux, je devais obéissance à ma supérieure. Je puis assurer en toute franchise, Éminence, que je n'ai même pas eu la pensée de discuter ou d'hésiter. »*

Où est la vérité ? S'était-elle soumise parce qu'elle avait admis sa désobéissance au cardinal comme elle le lui écrit 18 janvier 1935 ou bien, a-t-elle seulement obéi à sa supérieure comme elle l'écrit à Rome le 28 décembre 1936 ?

Dans l'Église, l'obéissance est considérée comme décisive. Par exemple, le respect absolu de l'obligation de se taire, imposée par le Saint-Office au père Congar et par le général des jésuites au père de Lubac, est la signature de leur vie, de leur théologie, de leur attachement au Christ et à son Église. Plus tard, leur influence sera immense au concile Vatican II et par la suite, ils seront créés cardinaux. L'obéissance est un critère de vérité.

Pourtant, le cardinal Liénart a fait preuve de patience. Cette patience apparaît dans le témoignage d'un ami de Clémence Ledoux qui avait demandé audience au cardinal. On ne peut donc pas mettre en doute son propos.

Cet ami confirme que le cardinal n'avait pas l'intention d'aller jusqu'aux graves décisions qui ont été prises contre Clémence Ledoux. C'est elle-même qui amena son évêque à

de telles sanctions. L'obéissance est décisive. Ce témoignage montre bien l'intention du cardinal de donner à la mère Marie du Calvaire l'occasion de s'amender. La preuve de son obéissance aurait été de faire simplement, cette retraite. Sa supérieure l'a faite et fut rétablie dans sa charge. Ce ne fut pas le cas pour la mère Marie du Calvaire.

#### **4/ Jésus, “en désaccord” avec le cardinal Liénart**

Dans son journal, Clémence Ledoux se justifie par des paroles de Jésus lui-même. Ce texte a été communiqué aux membres de la Fraternité de Marie Reine Immaculée dans les années 1990. Il faisait partie d'un dossier comprenant d'autres textes (principalement de Marthe Robin ou du père Marie-Dominique Philippe), le tout servant de support spirituel à la communauté. Ici, c'est Jésus qui parle à Clémence Ledoux.

*« En t'enlevant de la communauté, J'ai voulu faire une leçon à l'autorité, parce que cette autorité n'était plus soumise à Mon autorité et à Ma volonté formelle, et qu'elle ne voyait plus Mon action dans les âmes. On n'a pas obéi à Mon autorité, on n'a pas compris ce que Je voulais, et on n'a pas vu par quels moyens Je voulais les attirer.*

*Toi, tu es plus religieuse qu'une religieuse. Ton sacrifice M'a touché, et ta vie servira à réparer pour toutes les inconséquences de cette vie, pour tous les manques d'obéissance à Ma grâce, pour tous les péchés de l'humanité tout entière et de tous et de chacun des hommes.*

*Oui, ta vie est plus noble que celle des religieux et religieuses : tu as obéi à Mes ordres, tu as suivi Mes conseils et tu t'es sacrifiée pour Celui que tu aimes. Tu t'es laissé crucifier pour Moi – heureuse faute ! – pour que Ma Mère soit étudiée, glorifiée, aimée. Heureuse faute, pour que les miens agissent avec plus de foi, de sagesse et de prudence, qu'ils n'éteignent pas la mèche qui brûle encore, qu'ils ne fondent pas leur vie sur des on-dit, qu'ils réconcilient et unissent tout, qu'ils fassent toujours aimer les uns les autres, qu'ils enseignent Ma Parole, qu'ils vivent de ma Vie, qu'ils ne jettent jamais la pierre à personne. Novembre 1949. »*

Le début de ce texte est déroutant. Comment Jésus lui-même peut-il parler ainsi d'un évêque de son Église : « *J'ai voulu faire une leçon à l'autorité.* » ? L'ancien abbé de la Trappe dit dans son rapport : « *La désobéissance au cardinal Liénart serait justifiée par un appel surnaturel irrésistible. Or, le Seigneur ne peut demander la désobéissance à un évêque qui ne commande rien contre la foi et les mœurs.* ». C'est en effet une règle.



## SECTION 3

### LE DEVENIR DE CLÉMENCE LEDOUX

#### 1/ L'errance

La mère Marie du Calvaire a été renvoyée de la vie religieuse par le cardinal Liénart non seulement à cause de sa désobéissance, mais aussi, à cause d'un ensemble de comportements. Elle va continuer à signer ses écrits de son nom de religion, *Mère Marie du Calvaire*, puis de *Clémence Ledoux*. Le temps qui s'ouvre à elle est difficile.

Après son renvoi de la vie religieuse, en janvier 1935, Clémence Ledoux trouve refuge dans la famille de sa principale bienfaitrice qui l'héberge et lui apporte un soutien matériel. En mars 1935, cette famille loue, à Tourcoing, une maison pour Clémence Ledoux, ses deux sœurs et une ex-religieuse de la communauté des Réparatrices du Sacré-Cœur qui l'a suivie dans son exil. Plus tard, en 1938, sa bienfaitrice achète à Ségrie-Fontaine (Orne), une propriété, le Castel des Roches, sur les conseils de Clémence Ledoux, permettant à cette dernière de s'y installer en juillet 1939 avec ses deux sœurs. Cependant, en 1942, Clémence Ledoux se plaint de sa vie triste et morne à Ségrie-Fontaine et demande à cette famille de pouvoir retourner dans le Nord et de lui trouver une maison disposant de tout le confort.

Ainsi, elle aménagera à Croix (Nord) où elle ne se plait pas, puis à Mouvaux (Nord). Cela ne lui convient pas davantage. Elle supplie alors le petit-fils de sa principale bienfaitrice, Claude M. de lui trouver un appartement à Paris.

En février 1946, à la suite du décès de sa grand-mère, Claude M. hérite du château de Ségrie-Fontaine. Les enfants de la défunte veulent maintenant mettre fin aux libéralités (logements et beaucoup d'argent) dont Clémence Ledoux a longtemps bénéficié. Cela révolte Clémence Ledoux qui exerce sur Claude une pression pour qu'il subvienne à ses besoins matériels. En effet, avec la mort de sa bienfaitrice, Clémence Ledoux se retrouve privée d'un appui précieux, tant moral que matériel. Claude M. a conscience qu'il lui revient désormais de veiller sur elle. Il vend la propriété normande pour acheter un appartement à Paris (16<sup>e</sup>) au 19 rue Mirabeau dans le riche quartier d'Auteuil. Quatre mois plus tard, il s'y installe avec Clémence Ledoux. Elle finit par trouver cette vie parisienne fatigante. Claude M. achète finalement, à Bois-le-Roi, une maison avec un parc, qui deviendra sa demeure définitive. Clémence Ledoux s'y installe le 6 décembre 1955. La maison prend immédiatement le nom de « Chez Mère ».

Ainsi, Clémence Ledoux, renvoyée de la vie religieuse, a pu compter sur la générosité de sa grande bienfaitrice puis du petit-fils de celle-ci, Claude M. L'aide de ses bienfaiteurs a été motivée par la confiance qu'ils avaient en elle. Pour eux, le Seigneur, la Vierge Marie, les anges, ne cessaient de la visiter, et eux-mêmes recevaient par elle des messages du Ciel. Devant tant d'attention de Dieu à l'égard de Clémence Ledoux et à leur égard, les injonctions de l'Église ne pouvaient tenir et la générosité des dons ne pouvait qu'être grande.

Pour autant, les rapports avec ses bienfaiteurs furent parfois tendus et, dans ses lettres, elle savait présenter ses exigences, ne donnant plus l'image d'une mystique détachée des biens de ce monde, douce et attentive à son prochain.

## **2/ Claude M. (1914-1999)**

Claude M. naquit, dans une famille profondément chrétienne, à Tourcoing le 24 octobre 1914, quelques jours après le départ de son père au front.

Sa grand-mère maternelle ainsi que ses parents ont été de grands bienfaiteurs de Clémence Ledoux et de sa communauté des Réparatrices. Mais son père, après sa rencontre avec le cardinal Liénart au sujet du renvoi de la vie religieuse, prit ses distances. Sa mère resta jusqu'à la fin une inconditionnelle de Clémence Ledoux.

À partir de 1934, Claude M. entretiendra une relation spirituelle très forte avec Clémence Ledoux et sera son serviteur fidèle. Pour ne pas l'abandonner dans la tempête, il désobéit au cardinal Liénart, au prix du renoncement au ministère sacerdotal auquel, selon Clémence Ledoux, le Seigneur l'appelait. Il la soutiendra, partagera sa vie jusqu'à sa mort et poursuivra sa mission mariale en déployant le culte de Marie Reine Immaculée. Il sera le grand promoteur de la Famille des Messagers. Il sera estimé par tous pour sa grande bonté.

Au milieu de tous ces événements, il fut un homme généreux, même s'il peut paraître faible et soumis aux exigences de Clémence Ledoux qui, d'une part, l'encourage et le fait entrer dans son intimité avec le Ciel, mais qui, d'autre part, lui fait des reproches et du chantage affectif.

Il est mort à Bois-le-Roi, le 18 août 1999, à quelques jours de la fête de Marie Reine.

## **3/ La naissance d'une communauté mariale et familiale**

### **a) Les premiers fidèles**

Clémence Ledoux, Bernadette D. et Claude M. s'installent en 1947 à Paris rue Mirabeau puis déménagent, en 1955, à Bois-le-Roi. Claude M parle régulièrement de Marie à ses deux amis séminaristes : Étienne C. et Pierre P.

Lorsque invité rue Mirabeau, Étienne C. rencontre Clémence Ledoux, il tombe sous le charme : « *Et là, je rencontre Mademoiselle Clémence Ledoux et j'ai une conversation avec elle extrêmement simple mais en même temps, tout à fait profonde, tout à fait spirituelle. Elle me dit : "- Vous êtes, je crois, en dernière année de théologie, vous allez être bientôt prêtre ? "* "- *Oui, ce sera pour mars prochain.* " Elle me dit combien c'est grand, un prêtre, etc. Je me sentais très à l'aise, j'étais habité par une très grande paix, j'étais très heureux de tout ce qu'elle me disait. Je me rendais compte que j'étais en face de quelqu'un qui était une très bonne chrétienne. »

Pierre P. et Étienne C. fréquentent assidûment la maison où Clémence Ledoux ne cesse d'imprégner son influence sur ceux qui l'entourent. Les phénomènes mystiques continuent, emplissent la vie de la communauté, et ainsi accèdent son aura et son pouvoir en toute chose,

comme c'était le cas au couvent. En 1948, Pierre P. et Étienne C. sont ordonnés prêtres pour leur diocèse respectif.

Une sœur de Saint-Joseph de Cluny irlandaise, la mère Gabriel G., a joué un grand rôle dans la diffusion du culte de Marie Reine Immaculée. Elle a entendu parler de Clémence Ledoux par une relation commune, et cherche à la rencontrer. Ce qui se fit rue Mirabeau puis à Bois-le-Roi. Mère Gabriel G., assistante générale de cette congrégation nombreuse, visitait de nombreux pays où ses sœurs étaient présentes. Partout, elle donnait des images de Marie Reine Immaculée et fit connaître ainsi cette dévotion que, pourtant, le cardinal Liénart avait interdit... Mais Clémence Ledoux n'est plus à Lille.

Notons enfin qu'à cette époque ont eu lieu deux déclarations du pape Pie XII qui ne manquèrent pas d'impressionner et de conforter le petit groupe.

Le 13 mai 1946, à l'occasion du couronnement de la statue de la Vierge de Fatima, Pie XII adresse un message radiophonique dans lequel il déclare :

*« La royauté de Marie est essentiellement maternelle, exclusivement bienfaisante... »*

*Vous l'avez couronnée reine de la Paix et du monde, afin qu'elle aide le monde à retrouver la paix et à se relever de ses ruines. Et ainsi, cette couronne, symbole d'amour et de gratitude pour le passé, de foi et de vassalité dans le présent, est aussi, pour l'avenir, une couronne de fidélité et d'espérance.*

*En couronnant l'image de Notre Dame, vous avez fait un acte de foi en sa royauté, de soumission loyale à son autorité, de correspondance filiale et constant à son amour... »*

Le 11 octobre 1954, le souverain pontife, dans son encyclique « *Ad Caeli Reginam* » institue une nouvelle fête dans le calendrier liturgique, le 31 mai, pour fêter la *Bienheureuse Vierge Marie Reine* (en 1969, le pape Paul VI reporta la fête au 22 août soit huit jours après la fête de l'Assomption).

## **b) L'oratoire de Marie Reine Immaculée**

En 1958, un oratoire fut construit dans la propriété de Bois-le-Roi. C'était l'accomplissement d'un vœu du jeune soldat Claude M. qui avait réussi à s'enfuir du camp de Nuremberg où il avait été prisonnier au début de la guerre. Il a toujours dit qu'il s'était confié à Marie Reine Immaculée. Il s'est enfui et a rejoint aussitôt Clémence Ledoux. Pour remercier la Vierge Marie de l'avoir protégé, il fit construire cet oratoire qui fut béni devant cinq cents personnes. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que, dans l'esprit de Claude M. et de Clémence Ledoux qui n'a pas renoncé à manifester sa grandeur, ce lieu devait devenir un jour un nouveau Lourdes. Mais cela n'a pas été dit.

Dans les fondations de cet oratoire, Clémence Ledoux fit déposer ses propres reliques dans une célébration confidentielle. Celles-ci étaient constituées depuis l'époque du couvent, comme nous l'avons déjà dit. Il y avait en particulier une boîte contenant des mèches de cheveux datées.

C'est aussi à cette époque que Clémence Ledoux fit graver, au cimetière de Bois-le-Roi, sur sa future tombe et sous une statue de la Vierge à taille humaine, l'épithète que la Vierge Marie lui aurait dictée : « *Ici repose celle qui n'a aimé et voulu que la volonté de Dieu, la gloire de Marie Reine Immaculée et le bonheur de son prochain.* »

Clémence Ledoux a rapporté à ce sujet que Marie Reine Immaculée lui avait dit :

*« Sur ta tombe, plus tard, les âmes viendront spécialement obtenir par ton intercession la grâce de la prière, car ta prière quotidienne n'a pas été seulement une prière de foi, mais une véritable prière d'amour... Ta tombe doit être très fleurie, très visitée, et chacun doit y réciter le Magnificat. C'est le Ciel qui l'a demandé. »*

Tout cela est significatif de l'image que Clémence Ledoux a d'elle-même, elle dit toujours avoir une grande mission en ce monde.

### **c) La mort de Clémence Ledoux**

Le 18 mars 1966, Clémence Ledoux souffre d'une hémiplegie. Ce même jour, le père Étienne C. – devenu Père Jean depuis son entrée chez les Serviteurs de Jésus et de Marie à l'abbaye d'Ourscamp – accourt auprès d'elle et prononce la prière qu'elle avait coutume de réciter : *« Ô Père, regardez ce Fils qui a versé tout son sang pour nous racheter. Par ce sang précieux, que je présente par Marie Reine Immaculée, accordez-moi la grâce que je sollicite. »*

Selon Monique Mennerat, Marie Reine Immaculée la visite, lui sourit, l'encourage, *« lui donne beaucoup d'espérance pour tous »*. Par petits groupes, les familles, les amis, les proches se succèdent : sa propre famille, des messagers de la région parisienne, de la Loire, les religieuses proches.

Le 17 avril 1966, à zéro heure vingt, elle s'éteint. Ses funérailles sont célébrées deux jours plus tard.

Laissons encore la parole à Clémence Ledoux. Que voulait-elle dire par la réflexion qu'elle se fait à elle-même et que ses proches ont entendue, juste avant qu'elle ne s'en aille ? *« Mystérieuse vie. Oui, c'est cela. J'ai une vie mystérieuse. »* Oui, quel fut le ressort de toute cette vie où, sous le couvert de tant de lumières venant selon elle du Ciel, tant d'ombres se sont cachées ?

Au dernier moment, qu'a-t-elle dit à Dieu ou à la Vierge Marie ? En tout cas, elle avait déjà dicté, comme un testament spirituel qui s'achevait ainsi :

*« Ô Marie Reine Immaculée, donnez-nous le goût et l'amour de la prière, pour que la prière nous apprenne à vivre, à servir, à souffrir, à aimer, à agir, à bien mourir. »*

## **4/ La Famille des Messagers de Marie Reine Immaculée**

### **a) Les intronisations de Marie Reine Immaculée**

Selon Clémence Ledoux / Mère Marie du Calvaire, à la fin de la grande vision du 31 mars 1931, le Seigneur lui en aurait fait la demande.

*« Jésus aime voir sa Mère glorifiée... Il veut la voir régner dans les cœurs, dans les familles, dans les nations... qu'elle soit intronisée dans les foyers comme le Sacré-Cœur... que l'on fasse chaque année une grande procession en son honneur... que tous les pays du monde se consacrent officiellement à Elle et placent son cœur sur leurs drapeaux. »*

### **b) La famille des Messagers**

Après la guerre, la pratique des intronisations de Marie Reine Immaculée se répand. On invoque Marie Reine Immaculée en famille, on met son image à l'honneur, on lui consacre sa personne et sa maison. Les intronisations sont propagées dans le monde entier notamment

par la mère Gabriel G. dont la rencontre avec Clémence Ledoux a été évoquée plus haut. En France, les pères Étienne C. et Pierre P. sont particulièrement actifs. Les proclamations pontificales de la royauté de Marie renforcent cet apostolat.

Pour entretenir un lien entre les personnes qui ont intronisé Marie Reine Immaculée et qui deviendront la famille des Messagers un bulletin *La lettre aux foyers* est édité à partir de 1952. Claude M. en est la cheville ouvrière. Le bulletin contient des nouvelles de tel ou tel foyer, propose des articles du père Étienne C. voire des éditoriaux de Clémence Ledoux.

À partir de 1959, les Messagers reçoivent les *Courriers du Ciel* qui sont des textes de Clémence Ledoux sélectionnés par Claude M.

Le rituel de l'intronisation comportait la notion de « Pacte d'alliance » entre les personnes qui accueillent Marie Reine Immaculée et celle-ci. Le rituel développé en 1955 dit :

*« Ô MARIE REINE IMMACULÉE, nous nous reconnaissons Vos enfants et vos sujets et nous Vous proclamons la Souveraine de ce foyer ;*

*Notre maison devient Votre maison... tous nos biens, tant spirituels que matériels, Vous appartiennent... Nous abandonnons notre vie entière entre Vos mains.*

*Un PACTE D'ALLIANCE est maintenant scellé entre Vous et nous... »*

À la mort de Clémence Ledoux, cette notion de pacte sera développée pour donner lieu à un engagement, au cours d'une Eucharistie, distinct de l'intronisation. Progressivement, l'appellation de « Messagers » sera employée pour les personnes ayant scellé un pacte d'alliance.

Les premiers pactes d'alliance sont scellés en mai 1966. Rapidement, la proposition de pacte d'alliance, précédé d'une retraite de quelques jours sera un apostolat majeur du père Étienne C. Les intronisations et les pactes d'alliance ont touché beaucoup de monde et constituent la partie la plus rayonnante de l'héritage de Clémence Ledoux. Les prières sont simples, familiales :

*« Rendez notre foyer rayonnant... Faites que chacun s'y sente attiré, encouragé, compris, consolé, et découvre en Vous, ô MARIE REINE IMMACULÉE, le secret de notre bonheur... Mettez sur nos lèvres Vos paroles pour toucher les cœurs, et faites qu'à notre exemple et par nos mérites d'autres foyers à leur tour désirent Vous proclamer leur Reine Immaculée.*

*En retour de toutes ces faveurs, nous voulons vivre selon vos conseils, pratiquer vos vertus et, sous vos ordres, réaliser tous les vœux de Dieu.*

*Prenez chaque jour entre Vos mains maternelles et royales l'humble offrande de nos efforts, de notre travail, de nos joies et de nos peines, afin que, présentée à notre Divin Sauveur par Vous, Sa Mère et la Reine de Son Royaume, elle devienne pour notre foyer, notre Patrie, l'Église et le Souverain Pontife, l'Univers entier, source de grâces et de bénédictions. »*

En 1985, la Famille des Messagers compte 1 200 personnes qui ont scellé leur pacte, dont 50 prêtres et religieux et 250 religieuses. Le 25 janvier 1986, sous le nom de Fraternité de Marie Reine Immaculée, elle est érigée comme Association cléricale publique de fidèles de droit diocésain par l'évêque de Meaux.



## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Clémence Ledoux (1888-1966) est à l'origine de la famille des Messagers, mouvement qui s'est développé dans le monde pour propager le culte de Marie Reine Immaculée. Dès son plus jeune âge, elle a déclaré recevoir des visites du Ciel, et la mission à laquelle elle a consacré presque toute sa vie lui aurait été confiée par la Vierge elle-même.

Beaucoup de personnes ont été touchées dans leur cœur par la personnalité de Clémence Ledoux, par ses paroles et par sa piété simple qui se voulait incarnée dans la vie quotidienne. Les cérémonies d'intronisation de la Vierge Marie dans les foyers en sont la manifestation la plus rayonnante. Clémence Ledoux a ainsi rassemblé un groupe de fidèles qui ont gardé à son égard une vénération particulière.

Cependant certains de ses comportements, notamment sa manière d'agir envers l'Église, incitent à un examen plus approfondi de sa personnalité, au-delà de l'image qu'elle a donnée d'elle-même.

En faisant référence, au long de cette enquête, au lien entre la foi et les œuvres comme le fait saint Jacques (Jc 2, 17-18), l'enquêteur relève un trop grand écart entre ce que Clémence Ledoux dit recevoir du Ciel et sa manière de vivre.

Ses paroles, qui viendraient du Ciel, sont très pauvres spirituellement. Qu'elle n'ait pas fait d'études n'est pas la question, car Dieu sait faire parler les simples et leur permettre de comprendre les choses divines. La raison de la pauvreté de la spiritualité de Clémence Ledoux est claire : elle est centrée sur elle-même, elle ne cesse de raconter les compliments que le Seigneur lui fait. Elle ne cherche pas Dieu. L'inflation du moi n'est pas le signe d'une vraie mystique.

S'il fallait mettre des notes de conduite à Clémence Ledoux quant à sa manière de vivre, elle aurait beaucoup de notes éliminatoires. Sa recherche de l'argent en utilisant la volonté de Dieu, les manipulations de la vérité au service de Marie Reine Immaculée, et bien d'autres exemples qui ont été relevés, sont déjà des preuves que « *ce qu'elle ressent n'a rien de divin* », comme le dit le cardinal Liénart. Ce sont là déjà des notes éliminatoires. La grande affaire de la désobéissance à son évêque est décisive car spectaculaire et obligeant l'Église à donner un avis. Mais, en fait, cette désobéissance est dans la continuité de sa vie. Lorsque son directeur spirituel, le père Castelain est mort, elle n'a plus eu de prêtre pour l'aider à chercher Dieu, à recevoir la vie de Dieu. Elle se suffisait à elle-même.

Cette étude permet de conclure raisonnablement et objectivement, que Clémence Ledoux non seulement n'est pas une mystique – ses textes nous le montrent – mais aussi qu'elle est – vu sa conduite – une fausse mystique.

Il faut alors considérer que les conversions profondes, réelles et sincères dont elle a pu être l'origine et dont de nombreux témoins nous ont fait part sont à attribuer à l'intercession mariale et à la grâce du Seigneur. On pense à ces mots de saint Paul : « *Mais ce trésor, nous le portons comme dans des vases d'argile* » (2 Co 4, 7).





## DEUXIÈME PARTIE

### LA FRATERNITÉ DE MARIE REINE IMMACULÉE

Clémence Ledoux s'est éteinte en 1966 entourée de quelques proches fidèles. Cette petite communauté anime la Famille des Messagers de Marie. Les témoins de cette époque à Bois-le-Roi décrivent une ambiance très familiale partagée entre une vie de prière et les tâches nécessaires à l'entretien des lieux et l'accueil des visiteurs. On ne parlait pas du passé et de la condamnation à Lille de Clémence Ledoux.

En 1986, cette petite communauté, qui s'emploie à promouvoir le culte de Marie Reine Immaculée de l'Univers, est érigée comme association diocésaine cléricale.

En 1987, un des premiers frères de Saint-Jean formés par le père Marie-Dominique Philippe, vient prêcher quelques retraites à Bois-le-Roi avant de s'y installer définitivement. Prédicateur charismatique, chaleureux, il séduit et attire à Bois-le-Roi de nombreux jeunes gens et jeunes filles. En 1989, il devient modérateur général d'une fraternité maintenant rayonnante. De nombreux témoins relatent les moments de grâce qu'ils ont reçus au sein de la Fraternité : la prière fraternelle, la beauté de la liturgie, l'apostolat dans les fondations... À côté de la vie familiale initiale, se développe ce qui est, de facto, une communauté nouvelle.

Cependant, au-delà du culte de Marie Reine Immaculée de l'Univers, ce nouveau modérateur introduit des théories et des manières de vivre héritées de son passage chez les Frères de Saint-Jean. L'affectivité et le concept d'amour-amitié y tiennent une grande place.

La Fraternité grandit et, à partir de 1995, compte environ quatre-vingt-dix membres. Entre 1995 et 2008 près de vingt frères feront leur séminaire à Ars, Rome ou Toulouse, et seront ordonnés prêtres. Des fondations sont créées dans plusieurs villes de France, en Irlande, en Argentine, au Liban.

En 1995, la Fraternité devient une association publique de fidèles. En 1996, mettant en avant des ennuis de santé, le modérateur se retire, tout en restant membre de la Fraternité, et commence ce qu'il appelle une vie d'ermite. Un nouveau modérateur général est élu, mais, selon de nombreux témoignages, il serait resté sous l'influence de son prédécesseur.

Le premier évêque référent de la Fraternité était Mgr Cornet, évêque de Meaux dont dépend Bois-le-Roi. En 1994, prétextant des incompréhensions épiscopales quant à son charisme et sa manière de vivre en communauté, la Fraternité cherche et obtient son transfert sous l'autorité de l'évêque de Belley-Ars, Mgr Bagnard. En 2009, le même scénario se reproduit et la Fraternité obtient que l'archevêque de Lyon, le cardinal Barbarin, devienne son évêque référent.

Les évêques successifs ont soulevé des questions voire des critiques sur la gouvernance, les statuts de la Fraternité, son charisme et la référence à Clémence Ledoux, le lien avec les diocèses, la formation des prêtres et des sœurs, le mode de vie entre hommes et femmes...

En 2011, pour clarifier ces points, l'archevêque de Lyon nomme un commissaire épiscopal. L'ancien modérateur général, retiré en ermite, quitte alors la Fraternité, suivi par une quinzaine de membres.

Ce commissaire épiscopal entreprend un travail de vérité sur les fondements et les pratiques de la Fraternité. Cette remise en cause douloureuse entraîne des tensions entre ceux qui souhaitent réformer la Fraternité en gardant ses caractères propres et les partisans d'une refondation plus profonde. Tout cela provoque des vagues de départs de telle sorte qu'en 2013, la Fraternité ne compte plus qu'une vingtaine de membres.

### **L'attrait de la Fraternité**

Les années entre 1987 et 2010 furent des années riches, un temps de fondation et de croissance spectaculaire. Début 1986, lors de la reconnaissance des statuts par l'évêque de Meaux, la Fraternité compte 17 membres. Fin 1996, la Fraternité compte 83 membres. Fin 2010, avant l'arrivée du commissaire épiscopal, la Fraternité compte 96 membres.

Ces chiffres s'accompagnent d'un roulement important :

- L'accroissement de 66 membres entre début 1986 et fin 1996 correspond à 107 arrivées et 41 départs.
- L'accroissement de 13 membres entre fin 1996 et fin 2010 correspond à 71 arrivées et 58 départs.

On entre facilement dans la Fraternité et on est appelé à renouveler chaque année ses promesses. On sort facilement et certains ne restent que très peu de temps.

Les raisons de l'afflux des jeunes sont nombreuses. La personnalité du responsable, son enthousiasme, la force de sa présence, la chaleur de son accueil ont beaucoup joué. Au milieu de la crise que traversait l'Église en ces années-là, un prêtre plein de fougue et fort dans sa foi pouvait offrir une sécurité pour vivre dans l'Église de façon juste et saine.

La force d'attraction de la Fraternité venait également de l'atmosphère de grande charité qui émanait de ce groupe nombreux, vivant, priant de façon belle et en accord apparemment avec l'Église. La force d'une charité joyeuse permettait à la Fraternité de grandir.

L'apostolat le plus emblématique de la Fraternité de Marie Reine Immaculée est « *l'intronisation d'une statue ou d'une image de Marie Reine Immaculée de l'univers* » dans les familles, les communautés, les églises aussi. Une cérémonie, avec son rituel, était célébrée et l'on plaçait la statue au cœur de la maison, de l'appartement. Marie devenait le centre de la vie de tous. Une prière était proposée pour saluer Marie le matin et le soir. Comme disent beaucoup : « *On n'est plus seul.* » Une famille dit avoir découvert en 1984 que chaque maison pouvait être bénie et dédiée à Notre-Dame, sous le titre de Marie Reine Immaculée de l'univers. C'est ainsi que cette famille a accueilli et intronisé Marie Reine Immaculée en présence de nombreux membres de leur famille et amis, et en présence d'un prêtre de leur paroisse. Ils ont alors appris à connaître et aimer la Fraternité.

Voici la prière d'intronisation dans sa version utilisée dans les années 1970 jusqu'en 1997 :

*« Marie Reine Immaculée, notre Mère, nous voulons aujourd'hui vous accueillir chez nous. Désormais, ce lieu vous appartient et nous voulons y vivre en votre présence, sous votre regard.*

*Libérez ce lieu de toute puissance de ténèbres, et que le règne de Dieu s'y étende. Disposez nos cœurs à accueillir pleinement les secrets du Royaume : apprenez-nous à vivre en présence de Dieu et à aimer en vérité. Faites de nous des artisans de paix et d'unité, des témoins vivants de la tendresse de votre Cœur.*

*Que notre maison devienne par vous, Marie Reine Immaculée, un lieu de grâces pour tous ceux qui y passeront, qu'ils se laissent toucher par votre présence et apprennent de vous à croire à la toute-puissance de l'amour. »*



# Chapitre 1

## L'amour d'amitié ou la communion de cœur à la FMRI

### 1/ L'amour d'amitié

Au sein de la Fraternité, il était enseigné la doctrine de « l'amour d'amitié » du père Marie-Dominique Philippe, traduite en « communion de cœur ». C'était, disait-on, le « trésor », le charisme de la Fraternité. Tous en étaient marqués, non parce que tous y participaient, mais parce que cette doctrine a imprégné la vie de la communauté. Devenir amoureux d'un frère ou d'une sœur, pourtant engagés dans le célibat, était présenté comme un don venant de Dieu. Selon cet enseignement, l'homme et la femme auraient ainsi expérimenté l'amour de Jésus pour Marie ou de Marie pour Jean, pourtant d'un tout autre ordre. Ces liens amoureux particuliers étaient encouragés car ils étaient, disait-on, le signe d'un appel spécial de Dieu qui est libre de donner ce qu'il veut à qui il veut, même si cela est au-dessus des lois communes : ils étaient présentés comme le sommet de la vie consacrée. Les initiés devaient en garder le secret, car les autres, particulièrement les gens d'Église, « ne pouvaient comprendre ».

La première constatation est, bien sûr, que cette Fraternité est mixte. On ne s'étonnera pas de ce que des attirances réciproques puissent se produire quel que soit l'âge des frères et sœurs. La question est alors de savoir comment cela a été vécu dans une vie consacrée.

La deuxième constatation est qu'un système s'est mis en place, non tant pour régler les problèmes de mixité avec les difficultés affectives normales, mais surtout pour donner un sens positif à ce qui était vécu. La communion de cœur n'est donc pas, à Bois-le-Roi, comme un voile mis sur des liens forts qui naissent entre des frères et des sœurs, un voile couvrant des liens incompatibles avec le vœu de chasteté dans la vie consacrée. Pour la Fraternité, la communion de cœur est une grâce donnée par Dieu pour vivre la communion de cœur qui unissait Jésus et sa mère, ou encore Marie et le disciple bien-aimé Jean. Le frère et la sœur peuvent donc vivre leur union, même si elle est difficile, comme celle de Jésus avec Marie, comme Marie et Jean. Si des difficultés advenaient, elles devaient être offertes à Dieu pour le salut des autres. Ce « lien » vécu par un frère et une sœur est présenté, par la Fraternité, comme le sommet de la vie consacrée, sa note caractéristique.

Une troisième constatation est que cette note propre à la Fraternité ne peut être comprise par tout le monde. La discrétion est donc recommandée, le secret imposé.

Enfin, il faut se souvenir de la règle donnée par le père Marie-Dominique Philippe qui permettait de justifier certaines conduites déviantes pour l'Église, mais « voulues par Dieu ». Une de ses victimes résume la doctrine de ce dernier sur ce point : s'il était vrai que l'Église demandait la chasteté aux prêtres et aux religieux, il est vrai aussi que le Saint-Esprit restait libre de cette loi qui, comme telle, était instituée pour le plus grand nombre. L'Esprit pouvait, par mode d'exception et pour un plus grand bien, inspirer à quelques-uns de suivre des voies particulières. Ainsi, bien que condamnées par l'Église et la conscience, ces voies particulières étaient donc jugées bonnes et voulues par Dieu.

## 2/ Mise en place du système de la communion de cœur

Lorsque l'on entrait à Bois-le-Roi, on pouvait sentir assez rapidement l'atmosphère affective de la Fraternité. Une jeune fille rapporte qu'à son entrée dans la communauté, une sœur lui a dit avoir découvert ce mystère et expliqué que si un jour son cœur battait en voyant tel frère entrer dans la chapelle, il s'agissait de quelque chose de parfaitement normal et un don de Dieu. Alors, sensible à un jeune prêtre de la communauté, cette personne se sent donc encouragée à vivre cette relation. Mais tous n'ont pas la chance ou le privilège, au sein de la fraternité, de faire l'expérience de ce secret.

Voilà donc une jeune fille, voulant se donner à Dieu, qui découvre en elle une attirance pour un frère, ce qui est parfaitement normal en effet entre un homme et une femme. Mais nous sommes dans une communauté de vie consacrée et il convient d'y réfléchir. Or, tout de suite, cette jeune sœur entend dire que cette attirance est aussi « *un don de Dieu* ». Cette explication est difficile à entendre dans le cadre habituel d'une vie consacrée où l'on se donne à Dieu de façon exclusive. Mais à Bois-le-Roi, on dit voir les choses ainsi. Qui est cette sœur qui lui dépeint ce type de vie consacrée vécu à Bois-le-Roi ? Elle ne semble pas du tout être une responsable, elle est simplement une sœur ordinaire. Si elle parle ainsi, c'est probablement qu'elle a été elle-même initiée, ayant elle-même l'expérience de vivre ce genre de lien, avec « *émerveillement* ».

Ce que l'on peut retenir de cette histoire, c'est que le « trésor » de la Fraternité se transmet de façon simple, de bouche à oreille. Et la jeune sœur découvre que son amour naissant n'était pas contraire à la volonté de Dieu dans le cadre de la vie consacrée.

Dans un autre témoignage, une jeune sœur, toute nouvelle dans la Fraternité, n'ayant rien à faire, sinon le ménage, s'ennuie. Heureusement la liturgie est belle et la nourrit. Arrive une nouvelle sœur, plus âgée qu'elle de quelques années et, vite, toutes les deux trouvent des liens profonds d'affinité spirituelle. « *Enfin quelqu'un qui s'intéresse à moi.* » La sœur a donc sa « communion de cœur ». Une relation fusionnelle et affective se développe, avec des gestes de tendresse l'une envers l'autre, puis des déclarations enflammées « d'amour d'amitié », normales à la FMRI. Viennent alors des gestes déplacés, dont cette sœur s'ouvre au responsable qui se réjouit qu'elle soit entrée dans ce mystère de communion de cœur de Marie Reine Immaculée. Le piège se referme alors sur elle.

Il faut présenter également une confidence faite par une responsable à une autre sœur qui avait découvert le secret de la communion de cœur comme lien particulier reflétant le lien de Jésus et de Marie. Cette responsable lui remet un texte sous le sceau du secret, car tous, au sein de la communauté, n'étaient en mesure de comprendre ce texte. Cet écrit était un enseignement parlant du « don des corps » et affirmant qu'il existe, dans la vie consacrée, un « don des corps », et que des consacrés pouvaient être appelés à vivre ce don dans leur chair. Le texte est clair et dit que l'on pouvait aller plus loin que les gestes de tendresse. Comme le disait le père Marie-Dominique Philippe, l'Esprit Saint est libre de donner à certains des dons particuliers pour le bien de tous. La Fraternité peut donc vivre des grâces liées au mariage et à la vie consacrée. À Bois-le-Roi, on peut « tout » avoir en un seul état de vie.

L'encouragement à vivre la communion de cœur dans la vie consacrée pouvait donc aller jusqu'au don du corps. Cela n'est pas dans la tradition de l'Église. On comprend alors le secret demandé car il s'agit d'une manière nouvelle de vivre la vie consacrée.

### **3/ Comment fut vécu ce système**

Il convient de noter que presque tous les témoignages des membres ou ex-membres de la Fraternité abordent ce thème qui, s'il n'était pas forcément perçu de l'extérieur, se révèle comme imprégnant complètement la vie communautaire.

La communion de cœur, l'atmosphère affective de la Fraternité n'apporte pas que du bonheur, de la sérénité, de la paix. Les frustrations étaient fréquentes en raison du manque de perspective et de la pauvreté des missions. À cause du manque de formation, plus aucune différence n'est faite parmi les membres entre l'amitié spirituelle et le fait d'être amoureux.

Les frustrations ne peuvent qu'être inévitables : le nombre de prêtres était bien inférieur au nombre de sœurs, la formation à vivre la solitude de la vie consacrée était inexistante, et l'encouragement à vivre ces amitiés était fort.

Un autre témoignage sur la communion de cœur souligne encore une fois l'importance du secret que tous devaient respecter car « *les autres ne peuvent pas comprendre* ». En parler serait « *comme un manque de confiance dans le charisme de la FMRI* ». Penser autrement que la Fraternité est, pour ses responsables, le signe de la présence du démon. On pouvait être renvoyé. On en avait peur. Le secret est la clé qui garde le groupe enfermé dans le système construit autour la communion de cœur.

#### **Confusion entre vie maritale et vie consacrée**

Une sœur était encouragée à partir en vacances sur un autre site de la Fraternité avec un prêtre pour lequel elle avait reconnu avoir des sentiments. Les frères et les sœurs partaient en vacances dans des lieux désignés par les responsables. Cela générait de la jalousie, un besoin d'exclusivité, qui n'étaient alors pas pris en compte par les responsables. Encore une fois, les responsables semblent être les maîtres des liens et organisent les vacances pour que les personnes puissent progresser dans ces liens affectifs. Cette sœur, au début, n'était pas trop affectée car elle n'était pas amoureuse du frère... Mais le frère pouvait être affecté de ne pas recevoir une réciprocité. En les envoyant dans la même maison, ils vont renforcer les difficultés de ce frère et de cette sœur. Il semblerait que l'on veuille sinon les pousser à la tentation, du moins les mettre dans des situations affectives difficiles.

Il y a confusion entre vie maritale et vie consacrée. Cette sœur se laissera prendre ensuite par des « relations pas saines », comme elle le dit. Il se peut qu'au réveil, après avoir pris du recul, les personnes puissent se sentir coupables de ces déviances qui les ont emportées.

La vie dans la communauté était aussi ponctuée par ces relations étroites qui s'exprimaient de bien des manières. Petits rendez-vous après la prière du soir à la chapelle, aménagement pour une sœur et un frère d'une « loge de vigne » dans la campagne où ils se donnaient rendez-vous, petits mots d'amour dans les casiers, rendez-vous avec une responsable pour se faire accompagner sur ce sujet, etc. Cela prenait une place considérable et finissait par accaparer les énergies. Les jeunes, entrés plus récemment, étaient introduits de plus en plus vite dans cette perspective.

Les petits mots, les assignations, toute une vie s'est installée au service de la communion de cœur. Pour certains, ces communions de cœur étaient parfois difficiles à vivre comme dans la vie de tout couple, marié ou non, et l'on pouvait être envoyé ensemble dans une fondation pour tenter de guérir ces difficultés. Pour d'autres, cette communion de cœur demeurait encore étrangère ; ils étaient amenés à penser qu'ils devaient s'adapter, se convertir à cette manière de vivre la vie consacrée.

### **L’insigne : une croix au-dessus de deux cœurs**

Absence de crucifix et culte de la communion de cœur. Il n’y avait aucun crucifix dans les chapelles ou oratoires de la communauté. À la place, se trouvait une croix imaginée par le responsable de la communauté : c’était un cœur ouvrable en bois, creusé d’une cavité pouvant contenir une petite monstrance. La porte qui le fermait était en forme de double cœur en relief, l’un étant plus petit que l’autre, symbolisant le cœur de Marie collé à celui de Jésus. Chacun pouvait l’ouvrir pour un temps d’adoration. De même, la croix reçue à l’entrée officielle (toujours portée par les membres de la Fraternité), avait une forme analogue : deux cœurs soudés au-dessous d’une croix. La représentation du Christ en croix était donc absente et partout remplacée par ces croix/cœurs. Ce symbole avait plusieurs interprétations : d’abord l’union des cœurs de Jésus et sa Mère, puis par extension celle de Marie et Jean à la Croix, l’union entre Clémence Ledoux et Claude M., et enfin la communion de cœur entre un frère et une sœur.

### **La communion de cœur dans la prière d’intronisation**

À la fin des années 90, un nouveau livret d’intronisation est en chantier. Il s’agit non seulement de l’adapter, de mieux situer, dans un regard de sagesse, le geste de l’intronisation dans le plan de Dieu, mais aussi d’associer à l’intronisation de Marie Reine Immaculée, celle du Sacré-Cœur, pratique ancienne visiblement tombée en désuétude au fil des années. Une grande nouveauté est introduite dans ce livret : proposer d’introniser à la fois le Roi et la Reine, et de mettre l’accent sur « cette alliance des Cœurs de Jésus et de Marie ».



## Chapitre 2

### Les dérives de la Fraternité

Il est pris comme référence les différents critères retenus par la Conférence des évêques de France pour caractériser les dérives possibles dans la vie religieuse. Les remarques faites s'appuient sur les nombreux témoignages reçus.

#### 1/ Le culte de la personnalité

Il est difficile de définir le charisme de la Fraternité qui est née autour d'une ex-religieuse, en contact quotidien avec le Ciel, mais qui a été renvoyée de la vie religieuse par son évêque pour désobéissance, qui a été soutenue par Claude M. lui-même désobéissant à son évêque et renvoyé du séminaire. Cette réalité initiale n'était pas dévoilée. On présenta les choses comme le martyre d'une religieuse persécutée par l'Église. Secret et opposition avec « l'institution-Église ».

Puis vint le nouveau responsable. Il imprima un profond style de vie où dominait la communion de cœur, mais celle-ci n'était pas accessible à tout le monde car il fallait être initié. Encore un secret que l'on ne pouvait dévoiler et une réticence profonde à l'Église.

#### Le culte de la fondatrice

Le culte de Clémence Ledoux était orchestré depuis son vivant. Ses reliques ont été préparées avec son consentement, du moins avec l'avis donné par Jésus : « *Jésus m'a dit de ne plus jeter mes cheveux.* » Elles sont nombreuses, conservées aux Archives de l'Église de France. Plus tard, dans la Fraternité qui se développait, son aura est entretenue à la suite de tout le travail fait par le père Claude M.

Un témoin affirme avoir été maintenu dans une vénération de Clémence Ledoux, présentée comme sainte et mystique, obligée de vivre « cachée » parce que mal comprise de l'Église, mais qui serait un jour enfin « reconnue ». Dans l'attente de ce jour béni, les membres de la communauté avaient le privilège de voir de nombreux films ou clichés de Clémence Ledoux. Les « paroles » de Clémence Ledoux, distribuées par centaines au long des années, étaient comme des paroles de Dieu. Elle a tellement répété « *Jésus m'a dit que vous devez...* » Les membres étaient imbibés de ces paroles.

Sa chambre était sanctuarisée et il ne fallait surtout pas déplacer quelque objet que ce soit. On embrassait par respect le lit sur lequel elle avait fini sa vie quand on entraînait dans sa chambre pour y prier. On y avait mis la Présence réelle comme dans une chapelle. Clémence Ledoux était aussi invoquée à l'église, à la fin des offices : « *Mamée, priez pour nous.* »

#### Le culte du responsable de la communauté

Le responsable de la Fraternité attirait par sa ferveur, sa jeunesse, sa joie. Il était considéré comme quelqu'un de charismatique, de dynamique. Il était considéré comme le « berger » de la communauté et il appelait chacun « *mon agneau* ». Ses homélies étaient toutes enregistrées et constituaient la base essentielle de la formation spirituelle et humaine des membres. Elles transportaient son auditoire. Mais il y avait parfois des réveils. Un témoin précise qu'à l'oral, ses homélies faisaient grand effet, alors qu'à la relecture, elles paraissaient moins singulières. Le phénomène d'une personnalité charismatique peut l'expliquer : on est

tellement séduit par la personne que le contenu de ses paroles est entendu comme des paroles de Jésus lui-même.

Par ailleurs, il est significatif de constater que, lorsqu'il reparait – après plusieurs années d'absence – on se précipite vers lui. Ainsi à chaque ordination, il était la vedette, parfois plus encore que les ordonnés, car les familiers de la Fraternité ne l'avaient pas vu depuis longtemps.

Cette fascination se traduisait par l'acceptation de la manière dont la gouvernance s'exerçait. D'après un témoin, la communauté était tellement admirative du responsable qu'elle considérait normal que tout lui soit encore soumis alors même qu'il n'était plus modérateur. Il aurait d'ailleurs pris soin, avant de quitter sa charge, de suggérer qui élire comme modérateur et comme assistante générale.

### **La garde rapprochée**

Cette influence était entretenue par ce que certains ont appelé « sa garde rapprochée ». Un témoin rapporte que l'assistante générale lui a dit un jour que le niveau d'adhésion aux messages du responsable devrait être un critère de discernement pour admettre quelqu'un à la Fraternité.

## **2/ La supériorité de la Fraternité**

« *Vous ne comprendrez jamais rien à la Fraternité* » : voilà ce qui a été dit plusieurs fois à l'un ou l'autre envoyé de l'archevêque de Lyon venu pour se rendre compte de ce qui se vivait à la Fraternité. « *Une responsable m'a accompagné jusqu'à ma voiture pour me redire que je ne comprendrai jamais la Fraternité et que je ne pouvais rien faire pour elle. Le moindre contact avec l'extérieur était considéré comme une trahison.* », se souvient un envoyé de l'évêque protecteur. Mais on est là dans un groupe fort conscient de lui-même.

La Fraternité se sentait supérieure également aux autres spiritualités mariales car, comme on le pensait du temps de Clémence Ledoux, le titre de « Marie Reine Immaculée » était la révélation qui accomplissait et achevait le plan de Dieu.

### **Particularité du sacerdoce vécu à Bois-le-Roi**

Pour les responsables, à Bois-le-Roi, une nouvelle manière d'être prêtre éclot, un sacerdoce nouveau apparaît. Le témoin s'interroge et on lui répond alors que le sacerdoce des prêtres de Marie Reine Immaculée est un « sacerdoce nouveau », un sacerdoce d'amour, différent de celui des prêtres diocésains.

### **Fermeture sur soi**

Ce sentiment de supériorité peut engendrer un isolement plus ou moins volontaire sous couvert d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Le résultat de cette supériorité fut une fermeture de la Fraternité sur elle-même, car elle est probablement la seule à porter la vraie lumière dans un monde qui ne la comprend pas. Il fallait que les gens viennent à elle, ils venaient et ils étaient sûrement bien reçus, mais les missions extérieures à la communauté cessèrent. En 2011, le responsable n'accepta pas l'envoi du commissaire épiscopal par le cardinal Barbarin, et il quitta aussitôt la Fraternité.

### **Méfiance vis-à-vis de l'Église**

Opposition à l'Église institutionnelle : la Fraternité a eu comme évêque protecteur l'évêque de Meaux, ensuite celui de Belley-Ars, puis l'archevêque de Lyon qui, comme ses prédécesseurs posa des questions dérangeantes. Plusieurs témoignages abondent pour relater la défiance des responsables de la communauté envers les évêques qu'il s'agissait de contourner.

Incitation à la désobéissance : un membre dit avoir été incité à ne pas obéir au cardinal Barbarin et donc au commissaire qu'il avait envoyé à Bois-le-Roi ; il devait « écouter son cœur, pas l'Église ». À un autre, est détaillée une vision particulière de l'objection de conscience.

### **3/ La coupure avec l'extérieur**

Les ruptures furent progressives. Le nombre de jeunes entrant dans la Fraternité grandissant, de nouvelles fondations se firent, y compris au-delà du territoire français. Mais peu à peu l'orientation apostolique et pastorale de la Fraternité laissa place à une vie plus contemplative, ou du moins plus marquée par le secret de la Fraternité : la communion de cœur.

#### **Le contrôle sur le choix des confesseurs**

Dans la Fraternité de Marie Reine Immaculée, il était recommandé de se confesser chaque semaine à un prêtre de la Fraternité. Parfois, il n'y avait qu'un seul prêtre qui était aussi le supérieur. La raison en est probablement la crainte d'être mal compris.

On peut penser que ces confessions au supérieur ou à un frère de la communauté permettaient de rester « dans l'unité » du groupe. Un supérieur peut-il confesser un sujet de sa communauté ? Non, dit le droit canonique, car il doit y avoir distinction entre le for interne et le for externe.

#### **Une formation carencée**

Un père spirituel aide aussi à la formation de la foi, au développement de la réflexion, à la culture de l'Église, aux choix libres de la conduite de la vie... Or, la notion de père spirituel était absente de la communauté. Marie suffisait, aux dires d'un témoin qui reporte les propos d'un responsable.

En effet, les témoins décrivent une formation « autoréférencée » : textes de Clémence Ledoux, du responsable et également du Père Marie-Dominique Philippe.

Des frères ou des sœurs se virent refuser de faire des études pour comprendre ce qu'est la vie consacrée, la foi, etc. La formation du cœur suffisait. Une ex-sœur précise que ses connaissances antérieures étaient disqualifiées. Un responsable donnera même un vieux catéchisme pour les jeunes filles à une sœur demandant une formation.

Seuls les frères qui se destinaient au sacerdoce recevaient une formation sérieuse dans le cadre de leur séminaire.

#### **Un vocabulaire propre au groupe ou à une doctrine particulière**

L'omniprésence de la croix en forme de double cœur mentionnée plus haut et qui remplace les crucifix constitue un symbole identitaire fort pour la communauté.

#### **La santé physique et la santé psychologique**

L'esprit de supériorité inspirée a pu déborder dans le domaine de la santé. Le problème de santé était vu comme une question spirituelle : avoir laissé entrer en soi le démon.

Plusieurs témoins précisent que le psychologique n'est pas bien vu là où le spirituel devrait dominer en toutes choses, surtout à Bois-le-Roi.

#### **4/ La manipulation**

##### **Le recrutement vocationnel**

Les maîtres des novices, qui sont concernés en premier lieu par les vocations, savent la complexité du choix pour un candidat et pour l'institut qui reçoit. Le discernement est important.

Un frère de la communauté pointe ce manque de critères de discernement objectifs dans l'accueil des candidats et la trop grande rapidité du discernement vocationnel et paradoxalement parfois son extrême longueur (une sœur a pu rester huit ans dans la communauté sans que lui soit proposé de faire ses engagements).

On dissuadait les candidats de faire un discernement de leur vocation ailleurs qu'à Bois-le-Roi. Un témoin précise avoir été éloigné de sa communauté. Un autre explique comment on l'a persuadé qu'il avait un cœur sacerdotal, et comment on l'a encouragé à rompre ses fiançailles.

##### **La confusion des fors externe et interne**

Qu'il soit permis de rappeler ici seulement quelques points de la discipline de l'Église : tout pénitent est libre de s'adresser au prêtre qu'il veut. Un supérieur ne peut entendre la confession d'un membre de sa communauté. Le secret de la confession est inviolable. Dans une communauté, le confesseur ne peut en rien profiter de la confiance de la personne qui se confesse à lui pour lui faire des remarques sur sa vie en communauté ; il ne lui parle que de ce que le pénitent lui a dit... Et comme le souligne aussi le pape François, le confesseur ne doit pas interroger le pénitent de façon indiscrete pour en savoir davantage, par exemple sur des relations que le pénitent aurait avec une ou des connaissances communes. À Bois-le-Roi, selon les témoignages reçus, cela n'a pas été toujours respecté.

L'unité et la transparence était poussées à l'extrême. Exemple : la supérieure pouvait dire à une de ses sœurs qui ne savait pas quoi confesser ce qu'elle devait dire car elles se connaissaient bien. Les responsables souhaitaient savoir ce qui se passait dans les relations avec tel frère ou telle sœur.

Le grand argument de cette manière de faire est celui du secret : les prêtres de l'extérieur ne comprendraient pas à cause de la grâce de la Fraternité. Beaucoup de témoins reportent qu'ils n'avaient pas même conscience de ce qu'était le for interne et le for externe. À la moindre question, on leur répondait qu'ils vivaient une « vie consacrée de type familial ». On peut s'interroger sur cette appellation faisant appel à une nomenclature inconnue dans l'Église. On peut aussi se demander si dans une famille ordinaire, il y a tant de secret, tant de crainte de l'extérieur, tant de promiscuité spirituelle.

##### **Le secret imposé comme règle absolue**

Le secret concerne principalement la communion de cœur qui était au centre de la Fraternité. Un témoin dit avoir expérimenté une relation d'amour platonique, telle qu'encouragée au sein de la communauté, avec l'interdiction d'en parler hors de la communauté. Mais le même témoin montre combien cette manière de vivre la vie consacrée lui était difficile.

La découverte de cette manière de vivre la vie consacrée n'est pas donnée à tout le monde. Ce secret est réservé à ceux qui ont la finesse spirituelle pour le découvrir. Pourtant il est nécessaire que certains vivent cette communion de cœur : « *l'Esprit Saint n'était donné que dans l'unité, il fallait tout faire pour la préserver.* »

Cette manière de vivre la vie consacrée est très éloignée de celle promue par l'Église catholique et l'on peut dire en effet « *qu'elle ne peut la comprendre* » ! Pour beaucoup ce secret encourageait un débordement affectif entre hommes et femmes.

Le secret, cherchant à cacher la communion de cœurs et sa pratique qui ne sont pas conformes à l'Église, ne pouvait que pousser la Fraternité hors de l'Église ; certes, ce ne le fut pas juridiquement, car le secret a fonctionné. Les membres de la Fraternité n'avaient peut-être pas conscience de cette dérive.

Le secret pour protéger des faits, des manières de penser, va de pair avec une difficulté à dire la vérité à l'intérieur du groupe. L'atmosphère, apparemment fraternelle et chaleureuse, est aussi polluée par le manque de vérité. Plusieurs témoins s'insurgent contre le silence, le manque de vérité au sein de la Fraternité.

Certains ont pu prendre conscience des mensonges qui leur ont été dits. Difficile lucidité ! Nous sommes dans le commun des dérives où elles s'appellent les unes les autres. Il y a beaucoup de colère. Tout cela est vécu dans une grande affectivité.

Souvenons-nous, Clémence Ledoux ne supporta pas la décision de son évêque, Mgr Liénart, et s'enfuit laissant son couvent dans le désarroi : même défiance fondamentale vis-à-vis de l'Église.

## **5/ L'exercice de l'autorité des responsables et la soumission des membres**

### **Les élections**

Les responsables généraux avaient leurs relais : les responsables des maisons, habituellement un frère prêtre et une sœur. Assez rapidement, on nomma des sœurs très jeunes, n'ayant que peu de passé dans la Fraternité, car elles étaient plus influençables pour garder le charisme et l'unité de la Fraternité. Un témoin souligne que ceux à qui étaient confiées les plus grandes responsabilités étaient les personnes qui montraient le moins de libre-arbitre.

Tout était sous contrôle. Les élections étaient libres et secrètes, mais on désignait assez clairement ceux qu'il fallait élire. Un témoin se souvient d'un repas à la fin duquel les responsables ont donné des instructions de vote.

### **L'obéissance sans faille**

L'obéissance de tous, ayant pour but la communion de cœur, devait engager toute la personne : la soumission du jugement qui ne devait pas faire appel à la réflexion.

Injonction pour garder le silence, avec pour justification l'exemple de la Vierge Marie. Or celle-ci montre au contraire qu'elle a fait appel à son intelligence pour répondre positivement à l'annonce de l'ange Gabriel. Dieu respecte la liberté de Marie, elle obéira avec ce qui lui est nécessaire pour comprendre.

### **La moindre critique est vite sanctionnée - les déplacements sont fréquents**

Une sœur se voit interdit de rentrer après avoir fait une retraite en raison de sa résistance et de ses critiques, jugées inadmissibles. On lui stipule qu'elle pourra revenir une fois convertie. Il fallait aussi peindre les statuettes d'une certaine manière et ne suggérer aucune autre méthode, sans quoi, on retournait à la lingerie. Autre pratique systématisée, les déménagements fréquents. Un membre rapporte avoir déménagé sept fois en dix ans.

### **Faire en sorte que quelqu'un parte de lui-même**

Un prêtre a été déplacé presque tous les ans. Il faisait partie des personnes qui ne craignaient pas de parler et de contredire l'autorité quand il estimait qu'elle se trompait. L'assistante générale de l'époque faisait tout son possible pour qu'il parte de lui-même.

Une autre méthode était d'empêcher un membre récalcitrant de renouveler ses promesses.

### **Tout questionnement est interdit**

Secret, communion de cœur, les autres ne peuvent pas comprendre, l'obéissance absolue, l'affectivité et ses souffrances, tout cela dessine un milieu clos. Même si des personnes viennent à la Fraternité, l'essentiel de la vie ne peut être dit. La Fraternité est fermée sur elle-même.

Dans ce contexte, on comprend que l'on craigne le démon, le diable, le tentateur, l'être aux multiples visages, l'être insaisissable. La question est pourtant ici : quelle place a-t-il vraiment ? Les frères et sœurs qui soulevaient certaines objections dans le système de la Fraternité, ou qui témoignaient simplement d'un malaise, se voyaient souvent reprochés d'avoir un « problème spirituel ». De manière générale, tout sentiment négatif (colère, frustration, tristesse) venait du fait que le membre n'était pas assez « au bon lieu », c'est-à-dire en Dieu et dans la communion avec les responsables. Aussi les frères et sœurs qui exprimaient une révolte ou un malaise se voyaient facilement accusés d'avoir « un démon d'orgueil ».

La raison de tout cela est toujours la communion de cœur, charisme de la communauté, secret à défendre contre toute intrusion.

Encore une fois, c'est « le cœur communautaire » qui est mis en question, c'est-à-dire cette communion de cœur, le « secret » de la Fraternité. Aucune critique ne doit toucher à ce que Dieu et Marie Reine Immaculée ont donné.

### **La sortie**

Lorsqu'une décision de sortie était prise, que ce soit de soi-même ou bien à la demande des responsables de la Fraternité, il fallait partir immédiatement. Dans la communauté, on ne disait pas la vérité sur les départs, les responsables parlaient alors d'une personne envoyée en mission ou en temps de repos, pour son bien. Des témoins rapportent avoir été sortis de la communauté, sans ressources parfois après quinze années en son sein. Une sœur est sortie avec pour tout accompagnement trois mois de mutuelles payés et rien d'autres. Une autre encore se voit imposer six mois sabbatiques parce qu'elle utilise trop de références externes, qu'elle n'est pas assez investie et trop orientée vers la *Lectio divina*. Au parent qui vient récupérer son enfant et qui demande des comptes, les responsables évoquent un « manque d'obéissance ».

Dans la vie monastique ou religieuse, il faut plus que cela pour éloigner quelqu'un ou le pousser à la sortie. Il y a un droit à respecter qui protège les personnes et les supérieurs. Ne pas être suffisamment investi dans la communauté ne peut être en aucun cas une raison suffisante d'éloignement de la personne.

## **6/ L'incohérence de la vie**

### **La vie « extraordinaire » des chefs (régime d'exception)**

Si le charisme de la Fraternité – la communion de cœur – est couvert par le secret car les autres ne peuvent pas comprendre, c'est dans cette même atmosphère de secret que « la vie des chefs » se déroule. Ils ont un régime d'exception, au-dessus des lois de la vie consacrée. Les responsables ne montraient pas l'exemple en se soustrayant aux règles communautaires (pas de participation aux repas, travaux, offices...).

La différence manifeste de traitement des chefs et celui des autres membres de la Fraternité n'est pas le signe d'une vie consacrée.

### **L'argent**

Comme nous l'avons déjà vu à propos de Clémence Ledoux – et cela est vrai pour toute vie consacrée, religieuse ou monastique – le rapport à l'argent est significatif de la vie chrétienne, religieuse, que l'on y mène. Plusieurs exemples sont fournis par les témoins. Un membre de la Fraternité avance 10 000 francs pour acheter un véhicule à la communauté ; il ne sera jamais remboursé. Un autre consent à verser 20 500 francs à la communauté sans savoir à quoi l'argent servira.

### **Les mœurs**

Les mœurs de la Fraternité de Marie Reine Immaculée n'ont pas été toujours conformes à la vie consacrée telle que l'Église catholique la propose. Les théories de l'amour d'amitié du père Marie-Dominique Philippe, reconverties en communion de cœur, ont développé une grande atmosphère affective. L'affectif et ses blessures rendaient la vie parfois difficile, polluaient les relations.

À une sœur qui ne partage pas les sentiments amoureux d'un prêtre de la communauté, on demande de se forcer à continuer à le voir. Les prêtres, qui étaient engagés sur cette voie, justifiaient leurs attitudes qui, pour eux bien sûr n'étaient pas déviantes, en faisant appel à l'enseignement issu de celui du père Marie-Dominique Philippe.

Ces liens privilégiés étaient encouragés. Mais tout ne se passait pas toujours comme on l'aurait souhaité et l'on s'en ouvrait aux responsables. Les limites étaient sans cesse brouillées. Des membres ont été conduits à avoir des relations non chastes, alors que chacun cherchait à consacrer sa vie au Christ. Par ailleurs, quelques affaires de violences sexuelles ont été dénoncées.

## **7/ Conclusion**

Dans leurs témoignages, nombreux sont ceux qui ont dit leurs souffrances. Ils ne cherchaient pas ce type déviant de vie consacrée. Ils étaient venus pour chercher Dieu. Il y a eu un détournement de leurs vocations. Certains portent encore les stigmates de leur passage à la Fraternité et tentent toujours de se reconstruire.





# CHAPITRE 3

## LES GRANDS BOULEVERSEMENTS

### ET LES CONSÉQUENCES AUJOURD'HUI

#### 1/ Les grands bouleversements

À partir de 2008, les événements vont s'enchaîner pour la Fraternité de Marie Reine Immaculée. Cette année marque la rupture avec l'évêque protecteur, Mgr Bagnard. À sa demande, la Fraternité est accueillie par l'archevêque de Lyon en 2009, pour deux ans *ad experimentum*. En 2009 et 2010, plusieurs délégués épiscopaux sont chargés de se pencher sur les écrits de Clémence Ledoux, sur les opérations immobilières au sein de la Fraternité ou encore sur la gouvernance et la spiritualité au sein de la communauté. Ce travail préliminaire conduit à la nomination d'un commissaire épiscopal en février 2011, dont le travail de refondation des statuts, de la gouvernance et de la spiritualité conduira à la scission d'une partie des membres et au départ de nombreux autres. Tant et si bien que l'effectif de la Fraternité est passé de 96 membres à son arrivée début 2011 à une trentaine début 2014, dont 6 en Irlande.

#### 2/ Des blessures qui demeurent encore

Tous les membres n'ont pas vécu les choses de la même façon : si certains ont pu traverser les épreuves sans trop de dommage, pour d'autres, ce fut dramatique : les blessures furent profondes et elles demeurent encore aujourd'hui.

Il ne s'agit pas seulement de blessures provenant de rapports humains difficiles mais principalement de blessures touchant à la vie intime et à la vie spirituelle, car ces personnes voulaient se donner pleinement à Dieu dans une vie consacrée et, selon leurs témoignages, se sont effectivement données. La communion de cœur est au centre de ces blessures.

#### 3/ La difficulté d'en parler

Pour toutes les victimes d'abus de toutes sortes, sexuels en particulier ou spirituels, il est difficile de parler « de ça ». L'intime des personnes a été touché, l'intime de la relation à Dieu aussi. Parler de ces choses délicates est difficile : « *Les autres comprendront-ils ?* » Ce n'est pas sûr et l'on craint d'entendre la fameuse antienne : « *Il faut tourner la page.* » Oser sortir de soi n'est pas simple.

Les victimes – qu'elles soient membres de la Fraternité de Marie Reine Immaculée ou d'autres associations – le constatent toutes : il faut du temps pour parler, écrire, témoigner. Il y a des étapes à franchir progressivement : avoir pu rencontrer tel ami à l'oreille attentive, avoir réussi à parler à un psychologue ou à un prêtre, avoir laissé émerger les blessures cachées qui abîment le fond de soi et que l'on n'osait pas nommer. On n'en sort pas facilement. Aussi, il faut du temps pour en parler et c'est le début d'une longue remontée.

Les victimes au sein de la Fraternité de Marie Reine Immaculée n'échappent pas à ce parcours décrit brièvement. S'il est difficile de parler dans un premier temps, il faut du temps pour réaliser les dégâts, tels qu'ils sont et dans toute leur ampleur.

#### **4/ Perte d'identité**

Pour sortir de la Fraternité, vécue comme un milieu fermé, pour s'extirper de ce cocon souvent chaleureux, pour s'extirper de l'emprise du système, il faut du courage. On part sans rien. Parfois, la famille est là. Ce n'est pas le cas pour tous. Certains devront lutter pour avoir un peu d'argent. Mais ce n'est pas tout. On sort de la Fraternité et on entre dans un monde oublié, inconnu ; on ne sait plus qui on est.

Le chemin de reconstruction peut être long, parfois plus de dix ans, et nécessitent bien souvent un accompagnement psychologique.

#### **5/ On m'a volé ma vie consacrée**

Une ex-sœur rapporte avoir connu huit années de « noir » après ses dix-sept années passées au sein de la fraternité. Vie humaine et vie spirituelle sont liées chez elle : elle a perdu sa relation coutumière avec Dieu, les habitudes prises avec lui dans son Église, au milieu de son peuple. Le cri répété « *on m'a volé ma vie consacrée* » est fort. Elle est dépouillée.

Une autre suggère que la Fraternité lui avait donné l'espérance de vivre avec Dieu, mais qu'elle a été manipulée, conduite bien loin des promesses qui lui ont été faites. Ce sentiment de trahison perdue en elle.

Un témoin décrit sa vie spirituelle comme un champ de ruines, doutant aujourd'hui de sa foi et exprimant un dégoût pour l'Église.

#### **6/ Des cotisations retraites insuffisantes**

De nombreux ex-membres (et membres) de la FMRI ont rapporté que les cotisations versées par la Fraternité ne leur assurent pas une retraite convenable.

Certains ont engagé des démarches auprès de la FMRI et de la Cavimac pour corriger ce qui est considéré comme un préjudice.

## CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Nous avons vu que Clémence Ledoux s'est éteinte en 1966 entourée de quelques proches fidèles. Cette petite communauté sous la direction de Claude M., fils spirituel de Clémence Ledoux, anime la famille des Messagers de Marie dont les membres, présents par le monde, ont intronisé Marie ou signé le pacte d'alliance. Les témoins de cette époque à Bois-le-Roi décrivent une ambiance très familiale partagée entre une vie de prière et les tâches nécessaires à l'entretien des lieux et l'accueil des visiteurs.

Au centre de l'histoire de la Fraternité qui suivit, une personne domine : prédicateur charismatique, chaleureux, il attira beaucoup de jeunes à Bois-le-Roi qui, pour certains, s'engagèrent dans cette Fraternité déjà rayonnante. De nombreux témoins relatent les moments de grâce qu'ils ont reçus au sein de la Fraternité : la prière fraternelle, la beauté de la liturgie, l'apostolat dans les fondations...

Ce responsable connaissait Clémence Ledoux depuis son enfance car ses parents l'amenaient à Bois-le-Roi. Il connut ainsi sa spiritualité mariale. Il était également un des cinq premiers compagnons du père Marie-Dominique Philippe qui fonda les frères de Saint-Jean ; il connaissait donc bien sa doctrine. Après plusieurs visites à la Fraternité où il prêchait des retraites très suivies, il en devint le modérateur général en 1989. Il parla certes de la Vierge Marie mais il y enseigna aussi la doctrine de « l'amour d'amitié » du père Marie-Dominique Philippe, traduite pour la Fraternité en « communion de cœur ». C'était, disait-il, le « trésor », le charisme de la Fraternité. Devenir amoureux d'un frère ou d'une sœur, pourtant engagés dans le célibat, était présenté comme un don venant de Dieu. Selon cet enseignement, l'homme et la femme auraient ainsi expérimenté l'amour de Jésus pour Marie ou de Marie pour Jean, pourtant d'un tout autre ordre. Ces liens amoureux particuliers étaient encouragés car ils étaient, disait-on, le signe d'un appel spécial de Dieu qui est libre de donner ce qu'il veut à qui il veut, même si cela est au-dessus des lois communes : ils étaient présentés comme le sommet de la vie consacrée. Les initiés devaient en garder le secret, car les autres, particulièrement les gens d'Église, « ne pouvaient comprendre ».

On remarquera, notamment, le culte de la personnalité, la méfiance, voire la coupure vis-à-vis de l'extérieur, la carence de la formation réduite à une parole unique, le rejet de tout questionnement.

En 2011, le cardinal Barbarin nomma un commissaire épiscopal qui entreprit un travail de vérité et de réformes sur les fondements et les pratiques de la Fraternité. Cela entraîna des tensions et le départ de nombreux membres. D'autres, prenant en compte cette remise en cause, continuent de faire vivre la Fraternité de Marie Reine Immaculée.

Les conséquences actuelles de cette histoire sont considérables. Ces frères ou ces sœurs entraient pour se donner à Dieu, mais leur vocation a été marquée par cette vision fautive de la communion de cœur.



## LA CONTINUITÉ DANS L'HISTOIRE

L'attachement à la Vierge Marie depuis Clémence Ledoux jusqu'à aujourd'hui a toujours émergé dans l'histoire de la Fraternité. Une des manifestations de ce qui a traversé toutes les années, les joies et les épreuves, de ce qui est demeuré solide malgré les turbulences, ce sont, principalement, les intronisations de Marie Reine Immaculée dans les familles. Du bien a été réellement fait.

Cependant, cet attachement à Marie a été utilisé à des fins objectivement contraires à l'enseignement de l'Église. La « communion de cœur » en est le principal exemple. Si les mots ont un sens, si les enseignements ont du poids dans l'esprit des personnes, si cet amour enseigné par le père Marie-Dominique Philippe et son disciple au sein de la Fraternité, si tout cela engendre des comportements contraires au bon sens humain et à la vie des chrétiens, nous pouvons conclure que cela n'a pas sa place dans l'Église.

Ainsi la prédication sur Marie Reine Immaculée cachait-elle un dévoiement théologique, un enseignement faux qui n'est pas sans conséquences pour ceux qui l'ont entendu, comme le montrent les témoignages des victimes qui aspiraient simplement à consacrer leur vie à Dieu.